

LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
88 RUE ALLARD,  
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 10 AVRIL 2018

VOLUME 83

Gabrielle Boyer, s.o.

Sténographe officielle  
STENOEXPRESS  
201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN**

**Me SUZANNE ARPIN**

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER,** pour le  
Procureur général du Québec

**TABLE DES MATIÈRES**

Liste des pièces cotées..... 4

Preliminaires..... 5

Témoignages de :

HC-22..... 44

HC-23..... 95

-----

**LISTE DES PIÈCES COTÉES**

P-533 Extrait de rapports (en liasse) ..... 38

-----

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission d'enquête sur les relations entre les  
3 Autochtones et certains services publics au Québec,  
4 présidée par l'honorable Jacques Viens, est  
5 maintenant ouverte.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, bonjour. Bienvenue en cette autre journée  
8 des audiences de la Commission d'enquête. Je vais  
9 d'abord demander aux procureurs de s'identifier pour  
10 les fins de l'enregistrement.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Bonjour, Monsieur le Commissaire, Marie-Josée  
13 Barry-Gosselin pour la Commission.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bienvenue, Me Barry-Gosselin.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Merci.

18 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

19 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure  
20 générale.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Bienvenue, Me Boucher.

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24 Bonjour.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Alors, Me Barry-Gosselin, quel est le programme de  
2           la journée?

3   **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4           Donc Monsieur le Commissaire, aujourd'hui comme  
5           vous le voyez, à la table des témoins on a madame  
6           Micheline Anichinapéo accompagnée de son conjoint,  
7           monsieur André Papatie, ainsi que d'un membre de  
8           l'équipe de soutien mieux-être de la Commission  
9           Viens, madame Françoise Ruperthouse. Madame  
10          Anichinapéo est accompagnée également derrière elle  
11          par plusieurs membres de sa famille, des enfants et  
12          des membres de sa famille également dans le public.  
13          On va débiter les audiences par le témoignage de  
14          madame Anichinapéo qui sera un témoignage qui sera  
15          rendu publiquement. Après le témoignage de madame  
16          Anichinapéo, on va suspendre et ce sera Me Suzanne  
17          Arpin qui prendra le relais avec des dossiers pour  
18          lesquels il y aura des demandes de huis clos qui  
19          vous seront présentées pour le reste de l'avant-  
20          midi. Donc Me Arpin va prendre le relais après  
21          madame Anichinapéo.

22   **LE COMMISSAIRE :**

23          Alors, très bien. Alors bienvenus Madame  
24          Anichinapéo, Monsieur Papatie, Madame Ruperthouse  
25          ainsi que les membres de la famille qui viennent,

1 les amis qui viennent supporter madame Anichinapéo  
2 et Monsieur Papatie. Alors je comprends que nous  
3 allons procéder à l'assermentation du témoin avant  
4 d'aller plus loin?

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Oui. J'aimerais qu'on assermente madame  
7 Anichinapéo. Monsieur Papatie, est-ce que vous  
8 allez également faire certains commentaires ou vous  
9 êtes en support à votre conjointe?

10 **M. ANDRÉ PAPATIE :**

11 Je suis en support avec (inaudible).

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 En support, donc on va assermenter uniquement  
14 madame Anichinapéo, s'il vous plaît, Madame la  
15 Greffière.

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Micheline Anichinapéo  
2 Témoin citoyen  
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, votre témoin, Me Barry-Gosselin.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Merci, Monsieur le Commissaire. Donc bonjour,  
9 Madame Anichinapéo.

10 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

11 Bonjour.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Merci d'être présente avec les membres de votre  
14 famille aujourd'hui. On va faire un témoignage en  
15 deux (2) temps ce matin, Madame Anichinapéo.  
16 Premièrement, on va parler de certains commentaires,  
17 bien, on va parler un petit peu de vous, puis je  
18 sais que vous voulez faire une petite prière avant  
19 de débiter votre témoignage. Ensuite, on va parler  
20 de certains commentaires que vous avez comme  
21 intervenante du domaine de la santé à Lac-Simon. Et  
22 ensuite, d'événements que vous avez vous-même  
23 personnellement vécus. Je vais vous laisser débiter  
24 par votre prière, Madame Anichinapéo.

25

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Est-ce que vous souhaitez que les gens se lèvent?

3 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui.

7 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

8 (Prière en algonquin).

9 Donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je  
10 ne peux changer, le courage de changer les choses  
11 que je peux, et la sagesse d'en connaître la  
12 différence (inaudible).

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Donc peut-être, Madame Anichinapéo, avant de  
15 débiter votre témoignage, vous pourriez nous parler  
16 un petit peu de vous, de quelle communauté, de  
17 quelle nation que vous êtes.

18 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

19 Moi, je suis... je m'appelle Micheline Anichinapéo,  
20 je viens... je suis de la nation algonquine, j'ai  
21 cinquante (50) ans. J'ai été maman huit (8) fois,  
22 mais j'ai mes six (6) enfants qui sont avec moi en  
23 ces jours. Ça fait deux (2) enfants qui partent.  
24 Mon premier était âgé de trois (3) mois, de mort  
25 naturelle. Puis j'ai... je suis vingt-quatre (24)

1 fois grand-maman.

2 Puis je travaille toujours au Lac-Simon, je  
3 suis famille d'accueil, ça fait plus de vingt (20)  
4 ans que je suis famille d'accueil. J'accueille des  
5 enfants de ma famille, puis j'accueille...  
6 aujourd'hui en ces jours, j'accueille de mes petits-  
7 enfants dont j'en ai deux (2) jusqu'à majorité.  
8 J'en ai un (1) que j'ai adopté, il est âgé  
9 maintenant de six (6) ans, puis une petite-fille de  
10 huit (8) ans. Je travaille toujours, je travaille  
11 au Centre de santé. Moi, je suis à l'emploi du  
12 Conseil de bande depuis mille neuf cent quatre-  
13 vingt-quatorze (1994). J'ai fait tous les domaines  
14 qu'il y avait dans ma communauté, j'ai fait de  
15 l'administration, de l'enseignement, la relation  
16 d'aide. Aujourd'hui, je suis dans un programme  
17 qu'on appelle : Projet leur d'espoir. C'est en...  
18 Ce projet-là, il a été fait suite au dévoilement  
19 qu'il y a eu en deux mille treize (2013) puis une en  
20 deux mille seize (2016). Moi, je suis rentrée en  
21 juillet deux mille dix-huit (2018) en cet emploi-là,  
22 je suis toujours en emploi présentement. Merci.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Voudriez-vous nous parler un petit peu de  
25 l'impression que vous avez par rapport aux

1           ressources dans la région pour les personnes qui  
2           sont, par exemple, en crise, qui sont intoxiquées ou  
3           qui sont suicidaires?

4   **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

5           Oui, avoir vécu... bien, avoir accompagné beaucoup  
6           des gens en crise suicidaire ou en... bien, à  
7           l'hôpital assez souvent, beaucoup de fois on n'a pas  
8           été bien reçus, bien accueillis par les infirmières  
9           ou par les médecins. Puis qu'est-ce qui était très  
10          dur, c'est qu'ils ne prenaient pas nos évaluations  
11          en... qu'on faisait au Centre de santé, là, comme  
12          intervenantes. T'sais, on n'a pas de reconnaissance  
13          de ses... de ce travail-là qu'on fait à tous les  
14          jours, par chez nous en tout cas.

15   **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16          Comme...

17   **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

18          J'ai dû accompagner beaucoup de gens de chez nous  
19          en crise, puis ils ne tenaient pas compte, c'est ça  
20          qui était... qui est dur, de ne pas tenir compte de  
21          l'évaluation que nous-mêmes on faisait comme  
22          intervenantes. Parce qu'on a au Centre de santé, on  
23          a un secteur en santé mentale. Depuis les années  
24          quatre-vingt-dix ('90) on a ce secteur-là dans la  
25          communauté. Première fois, il s'appelait : Centre

1 de santé mentale (inaudible), ça s'appelait comme ça  
2 le programme de santé mentale qui a été monté par la  
3 communauté. Selon les besoins spécifiques qu'on  
4 vivait des problèmes dans la communauté.

5 Puis en deux mille... en deux mille dix-sept  
6 (2017), août deux mille dix-sept (2017), on a fait  
7 venir un programme de Montréal. On a fait une  
8 session de deuil, puis lui nous a donné un exemple  
9 qu'ils ont réussi de monter un programme dans les  
10 environs de Montréal qui pouvait garder maintenant  
11 leurs gens en crise suicidaire des vingt-quatre  
12 heures (24 h) ou des soixante-douze heures (72 h)  
13 que, Val-d'Or, il n'a pas... il n'a pas ça, là.  
14 C'est le vingt-quatre heures (24 h) puis le  
15 soixante-douze heures (72 h) que lui a réussi à  
16 monter, l'intervenant qui est venu. C'était par  
17 rapport, c'était pour, bien, t'sais, replacer la  
18 famille... replacer les familles, replacer aussi la  
19 personne en crise suicidaire. C'était pour mieux  
20 faire l'encadrement, c'est ce qu'on n'a pas ici à  
21 Val-d'Or.

22 Parfois quand qu'on amène nos gens, nos gens  
23 en crise à Val-d'Or, ils se font laisser, ils se  
24 font juste évaluer. Ils se font laisser la journée  
25 même, il a juste le temps de rencontrer le docteur,

1            puis le docteur laisse... Puis nous, les familles,  
2            la famille puis le Centre de santé, on n'a pas le  
3            temps de faire ce qu'on a à faire pour la personne  
4            qui est en crise. Puis des fois, t'sais, nous comme  
5            intervenants, moi comme intervenante, j'ai peur  
6            d'échapper cette personne-là que j'ai amenée à  
7            l'hôpital quand qu'on me la renvoie au Lac-Simon  
8            sans être préparée, sans avoir préparé la famille,  
9            puis sans avoir... sans que nous autres on soit  
10           préparés.

11                    On a beau d'avoir des formations de prévention  
12            suicide, t'sais, on sait qu'est-ce qu'on a à faire  
13            avec ça, mais t'sais, on n'est pas à l'abri de ces  
14            gens-là, pour ces gens-là quand même quand qu'ils  
15            sont en crise. Quand qu'on les amène à Val-d'Or  
16            qu'on nous le renvoie tout de suite, là, après. Je  
17            n'ai pas encore vu le changement non plus du Centre  
18            hospitalier de Val-d'Or par rapport à ça. Peut-être  
19            qu'il y a juste une évaluation psychiatrique qui se  
20            fait maintenant auprès de nos gens qui sont en  
21            crise. T'sais, qu'est-ce que j'aimerais... qu'est-  
22            ce que j'aimerais, c'est que les familles soient  
23            rencontrées à l'hôpital directement pour mettre des  
24            services à la personne en crise. Aider ces  
25            familles-là aussi, comment qu'ils vont faire.

1           Au Lac-Simon, on n'a pas... on n'a pas de  
2           centre pour accueillir ces gens-là. Ce serait  
3           très... ce serait bénéfique d'avoir un centre pour  
4           accueillir ces gens-là en état de crise. Parce que  
5           Lac-Simon est quand même très solidaire envers ses  
6           gens, les intervenants comme pour aider, on est  
7           quand même des gens très solidaires. On est  
8           capables de se côtoyer, intervenants avec les gens,  
9           des gens avec les intervenants. Au Lac-Simon en  
10          tout cas c'est comme ça. Moi, ça fait plus de vingt  
11          (20) ans je suis en emploi au centre de... pour le  
12          Conseil de bande. J'ai toujours été... j'ai  
13          toujours respecté la confidentialité, l'anonymat des  
14          gens, t'sais. Tout ce que... tout ce que le  
15          professionnel.

16          Puis quand je m'en... Des fois, quand je me  
17          rendais à l'hôpital avec des gens en crise, là,  
18          c'était très... t'sais, le médecin ou bien donc  
19          l'infirmière me demandaient qui j'étais. Des  
20          fois... Parce que ce n'était pas nécessairement ma  
21          famille j'accompagnais, c'était des membres de la  
22          communauté, puis le médecin, il me regardait des  
23          drôles d'airs me disant : « Mais t'es qui? », mais  
24          j'ai dit : « Je suis une accompagnatrice ». Je  
25          pouvais me présenter comme accompagnatrice,

1           intervenante. Puis je donne... des fois je donnais  
2           mon évaluation qu'on avait faite de la personne, ce  
3           n'était pas pris en considération, je pense. Moi,  
4           c'est ça que j'avais à dire concernant l'hôpital.  
5           Les accompagnements que j'ai eu à faire, les  
6           accompagnements qu'on a à faire quand qu'il y a des  
7           crises, quand qu'il y a des gens intoxiqués ou des  
8           gens en crise suicidaire, là. Je ne suis pas la  
9           seule qui fait cet accompagnement-là, on est une  
10          équipe de travail au Centre de santé dans le  
11          programme de santé mentale, là.

12                Bien moi, je travaille en intervention en  
13          matière d'abus sexuels chez les adultes. J'en ai  
14          fait dix (10) ans de temps avec un autre programme  
15          pour les jeunes de zéro (0) à dix-huit (18) ans qui  
16          s'appelle « Wigobisan ». Je travaille là comme  
17          intervenante en matière d'abus sexuels pour les  
18          jeunes. C'était pour les jeunes de ma communauté.  
19          Aujourd'hui, je travaille pour les... chez les  
20          adultes, en matière d'abus sexuels chez les adultes.  
21          On a un programme aussi de non-violence, la  
22          toxicomanie. Il y a beaucoup de programmes quand  
23          même dans ma communauté, mais on n'est quand même  
24          pas capables... on n'est pas quand même... on n'est  
25          quand même pas capables de faire tout le travail

1 demandé à tous les jours, mais on fait notre  
2 possible pour aider nos amis, nos gens. Moi, c'est  
3 ça je tenais à... c'est ça que je tenais à expliquer  
4 à matin, là. Merci.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Merci Madame Anichinapéo. Là, vous venez de  
7 témoigner de ce que vous avez constaté à titre  
8 d'intervenante, mais à titre de mère, vous avez  
9 aussi vécu des événements qui sont difficiles. Est-  
10 ce que vous voudriez les partager avec le  
11 Commissaire?

12 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

13 Oui, oui. Je vais continuer avec le témoignage  
14 comme mère, comme maman, puis comme grand-mère. Le  
15 deux (2)... le deux (2) février dernier, deux mille  
16 dix-sept (2017), je reçois un appel de quelqu'un du  
17 Dozois. La personne, il m'a juste dit : « Ton fils,  
18 il a tombé », là j'ai dit : « Quoi? », il a dit...  
19 « C'est-tu grave? Il est-tu blessé? Il est-tu  
20 gravement blessé? ». Il n'était pas capable de me  
21 dire. Ça fait que là, j'ai dit : « Pourquoi tu  
22 m'appelles si tu ne sais pas qu'est-ce que mon  
23 fils... si mon fils était... s'il gravement blessé  
24 ou pas ». Deux minutes (2 min) après, il m'appelle  
25 encore pour me dire que mon fils était en

1 réanimation. Ce n'est même pas quelqu'un... c'est  
2 quelqu'un, un membre de la famille à mon mari qui  
3 m'a appelé, cette journée-là. Personne n'a été  
4 capable de me dire que, mon fils, il était mort. On  
5 nous a juste dit qu'ils étaient en train de le  
6 réanimer, de l'embarquer dans l'ambulance, puis que  
7 les manœuvres étaient en train de se faire encore.  
8 Parce que mon fils, il m'avait appelé la veille, il  
9 m'avait dit : « Maman, je vais être là, demain. On  
10 va aller magasiner pour les enfants », il disait ça.  
11 J'avais dit : « O.K. O.K. Je vais t'attendre, mon  
12 fils ».

13 Le dernier jour qu'on l'a vu Ponn vivant,  
14 c'est le trente et un (31)... le trente et un (31)  
15 janvier deux mille dix-sept (2017). On ne l'a pas  
16 revu après. On ne l'a même pas vu quand qu'on l'a  
17 amené à l'hôpital. On ne l'a pas vu quand qu'on...  
18 quand qu'il a été transporté à l'hôpital, nous  
19 autres, on est allés attendre à l'hôpital, parce que  
20 Ponn est décédé dans une autre communauté. À  
21 Kitcisakik, qu'ils appellent. Nous autres, on était  
22 tous au Lac-Simon, les parents avec sa femme, ses  
23 frères et sœurs. Il y avait son frère qui était au  
24 Dozois. Lui-même, il n'était même pas au courant  
25 qu'est-ce qu'il s'est passé avec son frère, personne

1 n'a été annoncé à lui que son frère était décédé.

2 Mon fils était... c'était quelqu'un qui était  
3 en santé, mais il avait un mal de vivre. Quand j'ai  
4 reçu l'appel vers une heure et demie (13 h 30), deux  
5 heures (14 h 00), j'ai demandé tout de suite à mon  
6 mari :

7 « On va aller attendre à l'hôpital, je  
8 ne sais qu'est-ce qui se passe avec  
9 Ponn. Je sais qu'il est parti en  
10 ambulance, ils sont juste en train de  
11 faire les manœuvres, je ne sais pas, je  
12 ne sais vraiment rien, André ».

13 J'avais juste ma fille Kathleen et mon beau-fils  
14 qui m'ont accompagné à l'hôpital, les autres sont  
15 arrivés après. Ma belle-fille est arrivée après  
16 avec ses enfants. Parce que Ponn, il nous a laissé  
17 deux (2) beaux enfants : et une fille de seize (16)  
18 ans, puis un petit gars de sept (7) ans.

19 J'ai attendu mon fils quasiment... je ne sais  
20 pas combien de minutes, combien d'heures, je ne sais  
21 pas si c'est une heure (1 h) que j'ai attendu à  
22 l'hôpital avant qu'il arrive. Nous autres, on était  
23 déjà à l'hôpital, on est arrivés avant lui à  
24 l'hôpital. J'ai juste demandé si l'ambulance du  
25 parc était arrivée, puis ils m'ont dit non, il nous

1 a placés dans une salle. Il y avait plein de monde  
2 après qui sont arrivés. T'sais, je ne pouvais pas  
3 dire à le monde que mon fils était décédé parce que,  
4 moi-même, personne ne me l'a dit. T'sais, mon fils  
5 est arrivé pour l'ambulance, on n'a même pas eu le  
6 droit de le voir. J'ai juste deux (2) demi-sœurs  
7 quand même qui ont demandé au moins de le voir eux  
8 autres, elles ont demandé à l'ambulancier : « On  
9 peut-tu quand même le voir? ». Eux autres, il a  
10 juste ouvert, il a juste levé la couverture du bord  
11 de mes deux (2) sœurs. Mes deux (2) sœurs, elles  
12 ont juste fait, elles ont juste hoché la tête pour  
13 dire que c'était lui, que c'était mon fils.

14 Après ça, il y a jute une infirmière qui est  
15 venue, elle nous a juste dit : « Allez, allez par  
16 l'autre bord, on va vous... on va installer là, ton  
17 fils ». Parce qu'on attend toujours dans  
18 d'autres... dans un couloir. D'habitude, ils  
19 mettent dans une chambre, puis on attend dans le  
20 couloir parce qu'on est capable de rentrer,  
21 d'habitude c'est ça qui se passe quand qu'on s'en va  
22 à l'hôpital. Moi, j'ai accompagné beaucoup de  
23 familles aller voir leurs défunts. On attendait, on  
24 a attendu quasiment une demi-heure (30 min), une  
25 heure (1 h). Je n'ai jamais vu personne.

1           Finalement, une infirmière, elle vient nous voir  
2           pour nous dire qu'on ne pourrait jamais voir, qu'on  
3           ne pourrait pas voir mon fils. Elle nous a juste  
4           dit que c'était un décès, un mort suspect. C'est  
5           une infirmière qui est venue, il n'y avait pas de  
6           docteur, on n'a même pas vu de docteur, on n'a même  
7           pas vu d'agent de police. T'sais, elle nous a juste  
8           demandé d'aller attendre en haut au deuxième stage.

9           On est allés attendre. Une infirmière est  
10          venue encore juste pour nous dire, pour venir nous  
11          dire : « Vous ne pourrez pas voir votre fils, ça va  
12          aller juste vers quatre heures et demie (16 h 30),  
13          huit heures et demie (20 h 30), minuit (00 h 00) ».   
14          On a appelé, on est retournés... Je suis retournée  
15          chez nous moi après, au Lac-Simon. J'ai demandé à  
16          huit heures et demie (20 h 30), j'ai demandé à ma  
17          sœur, j'ai dit : « Appelle à l'hôpital, je veux voir  
18          mon bébé – j'ai dit – j'ai le droit. J'ai le droit  
19          de voir mon bébé moi aussi, même s'il est mort ».   
20          Ils nous ont fait répondre qu'on ne pourrait pas le  
21          voir. Après ça, ils ont dit onze heures et demie  
22          (23 h 30), minuit (00 h 00).

23          Je n'avais même pas de coordonnées de  
24          personne. J'ai déjà essayé d'appeler la police, je  
25          ne sais pas : « Faites de quoi, faites de quoi pour

1 que je puisse aller voir mon bébé à l'hôpital ».  
2 Là, quand même avec acharnement, je pense, mon mari  
3 puis moi, ma sœur, ils ont retracé qui qui pourrait  
4 nous répondre. C'était l'agent de liaison  
5 autochtone de Val-d'Or. Il a retracé cette  
6 personne-là pour dire : « Quand est-ce qu'on pourra  
7 aller à l'hôpital? Quand est-ce qu'on pourra aller  
8 voir mon fils? ». On n'a jamais eu de réponse.

9 Le lendemain, nous autres, on est partis, moi  
10 puis mon mari avec quelques personnes. On se  
11 rendait au Dozois pour aller faire la cérémonie. On  
12 est allé purifier la place où est-ce que mon fils a  
13 été retrouvé. Ça a été un événement douloureux  
14 aussi. En partant, entre temps, en chemin, j'ai  
15 reçu un appel. Un appel du coroner me disant qu'il  
16 a tout fait le nécessaire avant de commencer  
17 l'autopsie. Il avait tout fait le nécessaire pour  
18 qu'on puisse aller voir mon fils avant l'autopsie,  
19 puis qu'il n'était pas capable. Lui aussi n'a pas  
20 été capable de faire... de faire ce chemin-là.  
21 J'aurais tellement... j'aurais tellement aimé voir  
22 mon fils. Peut-être ça aurait été moins douloureux  
23 de l'avoir été rencontré à l'hôpital, de l'avoir vu.  
24 Il m'a appelé pour me... le coroner, il m'a appelé  
25 me disant qu'il allait commencer l'autopsie. Parce

1 que mon fils, il est décédé le deux (2), le trois  
2 (3) il a fait l'autopsie. J'ai demandé s'il allait  
3 le faire à Val-d'Or ou qu'il allait l'envoyer à  
4 quelque part, il m'a dit qu'il allait le faire à  
5 Val-d'Or, là, l'autopsie. J'ai demandé après : « Je  
6 vais-tu pouvoir libérer mon fils pour aujourd'hui?  
7 Au moins on pourrait arranger ça ». Il m'a dit :  
8 « Oui, je vais vous rappeler quand je vais avoir  
9 fini de faire l'autopsie ». Il nous a appelés, il  
10 nous a donné une heure (1 h). Une heure (1 h) pour  
11 aller libérer le corps, pour qu'on peut... pour  
12 aller se rendre au funéraire, au salon funéraire.  
13 J'ai tout laissé... j'ai tout laissé ça à mes  
14 enfants puis à ma belle-fille, de faire tout le  
15 processus du salon funéraire. C'est mes filles qui  
16 ont libéré leur frère de l'hôpital, puis on n'a pas  
17 vu encore Ponn. On n'avait pas... on a vu Ponn  
18 juste le trois (3) février. En soirée, quand qu'on  
19 l'a ramené chez nous, quand qu'on a ouvert son  
20 cercueil, c'est là qu'on a constaté que c'était bien  
21 lui.

22 Ça a été... J'ai trouvé ça atroce de ne pas  
23 avoir vu mon fils à l'hôpital alors que moi, moi  
24 comme intervenante, moi comme femme, j'ai accompagné  
25 beaucoup, beaucoup de familles au Lac-Simon aller

1 voir leurs défunts, alors que moi, je n'ai même pas  
2 pu vivre ça. J'aurais tellement aimé voir mon fils  
3 à l'hôpital même s'il était mort. J'aurais  
4 tellement aussi aimé moi-même l'identifier au moins,  
5 c'était une chose que je n'ai pas pu faire. Je  
6 pense que quand un parent, il perd son enfant, il a  
7 le droit, il a le droit d'identifier son enfant, peu  
8 importe dans les circonstances qu'il est décédé.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Est-ce qu'on vous a expliqué pourquoi, Madame  
11 Anichinapéo, vous n'aviez pas le droit de voir votre  
12 fils puis de l'identifier vous-même?

13 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

14 On nous a... L'infirmière, je n'ai même pas vu le  
15 médecin, je n'ai même pas vu de police, rien. C'est  
16 juste une infirmière qui est venue nous dire qu'on  
17 n'a pas le droit de voir mon fils, c'est un mort  
18 suspect. Juste ça.

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Vous n'avez pas eu d'autres informations que ça?

21 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

22 Je n'ai pas eu d'information nulle part ni par les  
23 agents de police ni par les médecins. À l'hôpital,  
24 on était tous là, les enfants, il manquait juste un  
25 de mes enfants. Mes petits-enfants, mes deux (2)

1           petits-enfants étaient là. Il y avait beaucoup de  
2           monde parce que nous autres, je sais qu'au Lac-Simon  
3           quand on est... quand qu'on perd... quand qu'il y a  
4           quelqu'un de décédé, là, on se regroupe tous à  
5           l'hôpital, on se... t'sais, on se soutient, mais je  
6           remercie tous ces gens-là qui étaient là pour moi,  
7           pour ma famille, pour mes enfants.

8           Puis moi, cette journée-là que j'ai eu la  
9           nouvelle jusqu'aux funérailles, jusqu'à  
10          l'enterrement, j'étais quelqu'un... j'ai été  
11          quelqu'un de très, très malade. Mes reins, ils  
12          m'ont quasiment lâché. Beaucoup de choses, bien  
13          vite ça s'est accumulé, les choses. Tous les  
14          manquements qu'il y a eu. Quand on attendait Ponn,  
15          on n'a pas eu personne, on n'a pas vu le docteur, on  
16          n'a pas vu de police, je n'ai même pas vu personne.  
17          Il y a juste mes deux (2) sœurs, mes deux (2) sœurs  
18          qui ont demandé à l'ambulancier quand qu'il est...  
19          quand mon fils est arrivé en ambulance, c'est juste  
20          mes deux (2) sœurs qui ont... qui ont quand même eu  
21          le courage de demander à les ambulanciers de voir au  
22          moins mon fils.

23        **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24           Et dans les semaines et les mois suivants les  
25           funérailles de votre fils, est-ce que vous voulez

1 nous parler un petit peu de l'information que vous  
2 avez relativement au décès ou à la mort suspecte?

3 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

4 Je n'ai rien eu. C'est moi qui a fait les  
5 recherches. J'ai demandé à mon poste de police au  
6 Lac-Simon, le directeur de police de Lac-Simon de  
7 m'aider. J'ai demandé s'il pouvait faire des  
8 recherches concernant la... les écrits. T'sais, je  
9 voulais tellement avoir quelque chose, là, parce que  
10 de février, du deux (2) février jusqu'au septembre,  
11 c'est lors de l'AGA de chez nous que j'ai demandé à  
12 la police, bien, à mon... au directeur de la police  
13 de chez nous de m'aider. L'AGA, c'est l'assemblée  
14 annuelle communautaire, là. C'est à lui, moi, j'ai  
15 demandé de m'aider. J'ai dit : « Je n'ai rien, moi,  
16 je n'ai même pas... je ne sais même pas de quoi mon  
17 fils est mort, je ne sais même pas s'il y a un  
18 rapport d'écrit. J'ai... On ne sait rien », j'ai  
19 dit. Même pas un de mes enfants, même pas mon  
20 conjoint, on n'avait rien, rien, rien. Ça a été  
21 très dur. Puis il me le... le directeur, il m'a dit  
22 après : « Donne-moi du temps, je vais le faire, moi,  
23 les recherches, je te... je vais tout faire les  
24 recherches pour toi ». C'est au début de septembre  
25 que j'ai demandé ça. À la mi-septembre, il m'a

1           donné les infos. Mois d'octobre, je pense.  
2           Septembre, octobre, il m'a donné les infos, qui je  
3           pourrais contacter. Il m'a donné le nom de  
4           l'agent... l'agent de liaison autochtone de Val-  
5           d'Or.

6           J'ai contacté... En plus que quand il m'a  
7           donné les infos, il m'a donné aussi le numéro de  
8           dossier de mon fils. J'ai contacté l'agent.  
9           L'agent, il devait... il devait venir me voir le  
10          dix-neuf (19) octobre. Il ne s'est pas présenté.  
11          Il m'a juste appelé pour dire qu'il ne pouvait pas  
12          être là. Bien, il m'a référé à... Excusez. Il m'a  
13          référé à un agent à Senneterre, celui qui a fait  
14          l'enquête. J'ai tout de suite appelé quand j'ai su  
15          où est-ce que je pouvais aller chercher, où est-ce  
16          que je pourrais... j'ai tout de suite appelé  
17          l'agent. C'était pour aller voir qu'est-ce qui était  
18          écrit dans le rapport, dans le rapport de la police.  
19          J'étais allée... Il m'a donné un rendez-vous,  
20          l'enquêteur de Senneterre. L'enquêteur, je ne sais  
21          pas... en tout cas, il m'a donné un rendez-vous. Le  
22          rendez-vous ça, a été le vingt-quatre (24) octobre.

23          Je me suis rendue sur place toute seule avec  
24          ma belle-fille pour aller lire le rapport. Il y  
25          avait des anomalies dans le rapport. Je n'étais pas

1           contente, ça m'a fait de quoi d'avoir lu le rapport.  
2           Surtout quand qu'on m'a dit que mon fils, il avait  
3           une blessure à la tête. Parce que quand qu'on a  
4           emmené mon fils, quand le salon, bien, le monsieur  
5           du salon funéraire, il a emmené mon fils, il m'a  
6           juste dit : « Ton fils, il a de quoi dans la tête,  
7           j'ai mis de la colle pour ne pas qu'il coule - qu'il  
8           m'a dit - Je ne sais pas si c'est une blessure ou je  
9           ne sais pas si c'est l'autopsie », il dit. Puis  
10          c'est ça qu'il nous a dit, qu'il a emmené mon fils  
11          le deux (2) février... le trois (3) février au soir.  
12          J'ai dit : « O.K. ». On n'a jamais... on ne s'est  
13          jamais doutés de rien.

14                 Puis on ne sait pas toute l'année jusqu'au  
15          mois d'octobre, là, en famille avec mes enfants, on  
16          a tout fait pour ne pas se nourrir des ouï-dire. On  
17          a essayé... on a tout, t'sais, de ne pas écouter, de  
18          ne pas entendre ce que les gens ils disaient à  
19          propos de mon fils. C'est le décès de mon fils. Je  
20          ne voulais pas entendre ces choses-là. Après ça,  
21          quand qu'on a eu la lecture du vingt-quatre (24)  
22          octobre, c'est ça, j'ai dit à mes enfants après :  
23                         « Ton frère, il a vraiment été blessé sur  
24                         place. Je ne sais pas si c'était une  
25                         blessure, je ne sais pas s'il aurait été

1                    battu, je ne sais pas – j'ai dit – mais  
2                    la blessure qu'il avait dans la tête, ça  
3                    s'est passé là-bas », je disais ça.  
4                    Suite à ça, on a vécu beaucoup de colère par  
5                    rapport à... par rapport à le décès, par rapport à  
6                    la blessure. Parce qu'on venait de nous dire que  
7                    mon fils, il a été blessé, s'il a eu une blessure à  
8                    la tête, t'sais, de février à octobre on ne s'est  
9                    pas doutés de rien. On n'écoutait pas les ouï-dire,  
10                    puis on n'écoutait pas... on ne voulait pas rien  
11                    entendre. On voulait vivre notre deuil, mais c'est  
12                    en octobre jusqu'à le douze (12) février, on a vécu  
13                    dans le doute. Parce que la personne avec qui qu'il  
14                    était, la dernière journée de son vivant avec qui il  
15                    était jusqu'au douze (12) février, il n'était pas  
16                    gentil avec nous autres. Il criait quand qu'il  
17                    voyait mes enfants ou bien donc quand qu'il nous  
18                    voyait. Il criait, il se mettait à crier des  
19                    bêtises, puis on se demandait qu'est-ce qui se  
20                    passait avec lui. J'ai dû mettre... j'ai dû  
21                    demander même à la police des arrêts, des arrêts  
22                    d'agir à lui parce que je ne pouvais pas... t'sais,  
23                    je ne suis pas quelqu'un de méchante, je n'ai jamais  
24                    été méchante non plus. J'ai demandé des arrêts  
25                    d'agir de... à lui par la police parce que je ne

1           voulais pas qu'il me blesse, puis je ne voulais pas  
2           qu'il me blesse puis je ne voulais pas que non plus  
3           lui se blesse. La personne avec... la dernière  
4           personne avec qui mon fils était.

5           On n'a jamais... Le douze (12) février, c'est  
6           là que j'ai reçu le rapport. Le rapport d'autopsie  
7           de mon fils. Moi, je ne voudrais plus... je ne  
8           voudrais plus, moi, qu'une famille vive ça. Je ne  
9           voudrais plus qu'une famille vive l'événement que  
10          j'ai vécu, puis la tragédie qu'il perde son enfant.  
11          Je pense qu'ils ont... C'est quand les policiers de  
12          Lac-Simon, ils nous accompagnent, eux autres ils  
13          *fait* le nécessaire pour qu'on voie la personne qui  
14          est partie. Je ne sais pas pourquoi eux autres, les  
15          agents, les agents blancs, ils ne nous ont pas fait  
16          cette démarche-là. Je me suis posé beaucoup de  
17          questions toute l'année. J'ai dit : « Comment ça  
18          ils ne sont pas venus? Ils n'ont pas fait des  
19          recherches : c'était... c'était qui les parents à  
20          Ponn? ». T'sais, c'est moi qui ai tout fait les  
21          démarches pour retracer tout le dossier, toutes les  
22          informations concernant le décès de mon fils.

23          Puis le douze (12) février dernier  
24          d'aujourd'hui, là, c'est le coroner de Montréal qui  
25          m'a appelé pour nous... pour le rapport d'autopsie.

1 Elle aussi, bien, la coroner aussi n'était pas  
2 contente du manquement qu'il y a eu dans le décès de  
3 mon garçon, qu'on n'ait pas pu le voir à l'hôpital,  
4 qu'il n'y a aucun agent de police qui nous a  
5 rencontrés à l'hôpital, qu'il n'a pas fait le  
6 nécessaire pour nous voir, pour venir nous  
7 rencontrer à la maison. Elle, elle me dit... pas  
8 elle, mais le coroner m'a dit : « Si j'aurais été  
9 là, moi j'aurais tout fait le nécessaire pour toi,  
10 Madame ». Le coroner de Montréal. Puis là, il m'a  
11 dit : « Espérant que ça va bien aller pour toi,  
12 Madame, avec qu'est-ce que je viens de t'annoncer,  
13 qu'est-ce que je vais te donner comme infos du  
14 décès... du décès de votre fils ».

15 J'étais quand même soulagée quand le coroner  
16 m'a dit qu'il était... qu'il était avec moi malgré  
17 les manquements qu'il y a eu, puis qu'il m'a dit  
18 qu'il n'y a aucune maman...

19 « Aucune famille a le droit de vivre ce  
20 que tu as vécu, Madame Anichinapéo, de ne  
21 pas voir été informée, de ne pas avoir  
22 été rencontrée ni par le médecin ni par  
23 le corps policier, du décès de ton  
24 fils ».

25 Parce qu'il trouvait ça... il ne trouvait pas ça

1 correct que je n'aie pas vu mon fils à l'hôpital.  
2 Puis j'avais dit à elle que j'allais être ici,  
3 j'allais être ici dans les jours à venir, aller  
4 témoigner du... de ces choses-là que j'ai vécues.  
5 Il m'a encouragé de le faire, de le poursuivre, de  
6 poursuivre le processus-là, aller dénoncer ça.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous auriez  
9 voulu qu'ils soient différents? Je comprends que  
10 vous auriez aimé, évidemment, avoir accès à votre  
11 fils à l'hôpital, avoir de l'information soit de la  
12 part des médecins ou des policiers. Vous avez dit  
13 aussi que vous auriez aimé ne pas avoir besoin de  
14 courir après la police ou de faire les démarches de  
15 vous-même, mais qu'il y ait des gens qui vous  
16 contactent. Est-ce qu'il y a d'autres choses,  
17 Madame Anichinapéo que vous voudriez dans l'avenir,  
18 pour les prochaines familles, qui soient  
19 différentes?

20 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

21 Bien, que les familles soient vite informées du  
22 processus ou de, t'sais, s'il y a une enquête qui  
23 soit dit à la famille. S'il y a une autopsie, qu'il  
24 soit dit à la famille. Que c'est ça que moi, je  
25 n'ai pas eu, je n'ai rien, rien, rien eu, là. Je

1 n'ai même pas été avisée ou... qu'il allait y avoir  
2 une enquête. Je n'ai pas été avisé qu'il allait y  
3 avoir une autopsie. Je n'ai pas eu d'infos à rien  
4 durant l'année de quand mon fils est décédé. Moi,  
5 c'est ça que je ne veux plus qu'une famille vive.  
6 Qu'une famille, peu importe l'origine de la famille,  
7 qu'ils n'aient plus à vivre ça, qu'ils n'aient plus  
8 à vivre dans le doute du décès de son enfant, de sa  
9 famille. T'sais, qu'on soit informés, on parle tous  
10 français, maintenant. On est capables de lire, de  
11 comprendre votre langue, on est capables d'entendre  
12 puis d'écouter les consignes, les choses qu'on nous  
13 demande. Moi, j'aimerais ça que ça soit fait aussi  
14 de l'autre bord, des professionnels de la santé, de  
15 la police.

16 Moi, c'est ça je tenais à vous dire  
17 aujourd'hui. Ce n'est pas évident, ce n'est pas  
18 facile. Je suis encore... j'ai beaucoup de peine  
19 encore pour le décès de mon fils. Je ne sais pas...  
20 je ne le sais pas si je vais passer au travers. Mon  
21 fils me manque beaucoup, il était toujours en train  
22 de m'aider, il était toujours là en train de me  
23 dire : « Maman, ma petite maman, je t'aime. Merci.  
24 Merci, maman, de m'avoir élevé du mieux que tu  
25 pouvais. Tu as toujours été présente dans ma vie ».

1           Ça va être beau, merci.

2   **LE COMMISSAIRE :**

3           Est-ce que vous avez des questions, Me Barry-  
4           Gosselin?

5   **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6           Non merci, Monsieur le Commissaire. Merci, Madame.

7   **LE COMMISSAIRE :**

8           Me Boucher?

9   **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

10          Je n'aurai pas de question, Monsieur le  
11          Commissaire. Merci beaucoup de votre partage.

12   **LE COMMISSAIRE :**

13          Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez  
14          ajouter, Madame Anichinapéo? Monsieur Papatie? Ça  
15          va? Bon. Alors écoutez, je vais... je retiens que,  
16          comme intervenante, vous trouvez difficile parfois  
17          quand vous accompagnez des gens à l'hôpital, vous  
18          notez qu'on ne tient pas compte de ce que vous avez  
19          constaté vous-même avant d'y aller alors que vous  
20          avez quand même une expérience avec les gens qui ont  
21          des difficultés. Vous travaillez depuis une  
22          vingtaine d'années au Centre de santé. Vous  
23          souhaitez qu'il y ait plus d'aide aussi, dans le  
24          fond d'avoir des outils ou des personnes dans la  
25          communauté pour aller plus à fond quand vous

1           constatez qu'il y a des gens qui puissent avoir des  
2           tendances suicidaires ou d'autres. Vous soulignez  
3           que, si vous accompagnez des gens à l'hôpital, bien,  
4           on va les laisser partir rapidement sans qu'il y ait  
5           de support, sans même qu'on avertisse la communauté  
6           pour prendre en charge les gens pour les aider. Des  
7           choses que vous soulignez de votre travail  
8           d'intervenante.

9           Puis vous avez aussi ce que vous avez vécu  
10          comme mère, comme grand-mère avec votre fils Ponn.  
11          Vous soulignez qu'à l'hôpital, on ne vous a pas  
12          donné l'occasion de voir votre fils, qu'on vous a  
13          fait attendre, attendre, attendre et sans qu'il n'y  
14          ait de possibilité de le voir. Une infirmière vous  
15          a simplement dit : « C'est une mort suspecte, vous  
16          ne pouvez pas le voir » et vous n'avez eu aucune  
17          autre information. Et ensuite, ça va au lendemain,  
18          après une autopsie dont vous n'avez pas été avisée.  
19          Vous constatez ou on vous informe au salon funéraire  
20          qu'il a une blessure à la tête : causée par quoi?  
21          On ne vous explique pas pourquoi. Et ensuite, c'est  
22          le néant jusqu'au mois de septembre, vous demandez  
23          au chef de police de Lac-Simon, parce que vous avez  
24          une police autochtone à Lac-Simon, vous lui demandez  
25          s'il n'y a pas des possibilités de vous aider à

1 avoir de l'information. Il vous indique ensuite  
2 avec qui communiquer. Vous communiquez avec  
3 l'agente de liaison qui vous donne un rendez-vous,  
4 qui finalement le *cancel*, on vous donne le nom d'un  
5 agent au poste de Senneterre qui a fait l'enquête.  
6 Vous le rencontrez et ensuite vous avez quelques  
7 renseignements, mais ça va au moment où vous avez le  
8 rapport, ça va en octobre. Alors de février à  
9 octobre, vous ne savez vraiment pas ce qui est  
10 arrivé et, par la suite, un coroner de Montréal  
11 communique avec vous, mais en février, c'est cette  
12 année, février deux mille dix-huit (2018).

13 **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

14 Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 C'est un peu plus d'un (1) an après, pour vous dire  
17 qu'il regrette, que c'est une situation qui n'est  
18 pas acceptable, qu'une mère, une famille ne devrait  
19 pas se retrouver dans une situation où on l'empêche  
20 de voir un fils à l'hôpital, dans les circonstances  
21 qui s'étaient produites. Qu'on vous laisse sans  
22 information, que ce soit par le coroner ou la  
23 police, pendant plus de six (6) mois et que vous  
24 soyez obligée de faire les démarches pour être  
25 capable d'avoir la moindre information qu'on vous

1           donne... qu'on ne communique pas avec vous, qu'on ne  
2           communique pas avec la famille. Alors c'est ce que  
3           vous nous dites dans votre témoignage aujourd'hui.  
4           Puis cette façon de faire n'est certainement pas la  
5           meilleure pour vous aider à faire le deuil, à passer  
6           à travers la douleur. Et vous nous dites  
7           aujourd'hui : c'est difficile.

8           Bon, moi, écoutez, ma première réaction, c'est  
9           semblable à celle du coroner de Montréal, c'est que  
10          ce n'est pas acceptable. C'est clair. Une famille  
11          ne devrait pas vivre des choses comme ça et vous  
12          nous dites : « Je souhaite qu'aucune autre famille  
13          ne vive des choses comme ça » et c'est la raison  
14          pour laquelle vous venez aujourd'hui nous expliquer  
15          ce qui s'est passé. Alors moi... moi, je vais vous  
16          dire, Madame Anichinapéo, puis vous êtes entourée  
17          des gens de votre famille, vous dites : « C'est  
18          difficile, je ne sais pas si je vais passer à  
19          travers », mais vous avez votre conjoint, vous avez  
20          vos enfants, vous avez vos petits-enfants. Eux ont  
21          encore besoin de vous. Les gens de votre communauté  
22          aussi, là, dans votre travail d'intervenante vous  
23          avez certainement aidé beaucoup de gens à passer à  
24          travers des situations difficiles. Moi, je pense  
25          que ces gens ont encore besoin de vous et je vous

1           souhaite de... On comprend que ce n'est pas facile  
2           à accepter, que ce n'est probablement pas acceptable  
3           non plus, mais il faut regarder demain, à chaque  
4           jour voir ce que vous pouvez faire pour les gens  
5           chez vous. Je ne vous apprend rien, je pense que  
6           vous connaissez ça mieux que moi.

7           Alors je vous remercie du courage que vous  
8           avez eu de venir nous exposer la situation. Je vous  
9           souhaite beaucoup de bonheur avec vos enfants, vos  
10          petits-enfants, votre famille qui vous entoure, qui  
11          vous aime, ils sont ici avec vous, ils ont besoin de  
12          vous. Alors, *meegwetch*, merci beaucoup.

13       **Mme MICHELINE ANICHINAPÉO :**

14           *Meegwetch.*

15       **LE COMMISSAIRE :**

16           Et bonne chance. Alors on va suspendre.

17       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18           J'ai...

19       **LE COMMISSAIRE :**

20           Ah, il y a des pièces à déposer. Oui.

21       **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22           Une pièce. Madame la Greffière, pourriez-vous  
23           m'indiquer le numéro, la prochaine côte?

24       **LA GREFFIÈRE :**

25           P-533.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2       Donc, sous P-533, je vais déposer un extrait du  
3       dossier policier de la Sûreté du Québec simplement  
4       en lien avec les contacts avec famille. C'est la  
5       seule section du rapport qui sera déposée. Merci,  
6       Madame la Greffière.

7                               **- PIÈCE COTÉE P-533 -**

8 **LE COMMISSAIRE :**

9       Alors on suspend une quinzaine de minutes?

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11       Je vous suggérerais, Monsieur le Commissaire, on a  
12       deux (2) autres témoignages, dix minutes (10 min),  
13       si ça vous convient.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15       Dix minutes (10 min)? Très bien.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17       Merci.

18 **LA GREFFIÈRE :**

19       Et la Commission suspend pour dix minutes (10 min).

20 SUSPENSION

21 -----

22 REPRISE

23 **LA GREFFIÈRE :**

24       La Commission reprend.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Oui, alors Me Arpin, vous prenez la relève.

2   **Me SUZANNE ARPIN :**

3           Oui, Monsieur le Commissaire.

4   **LE COMMISSAIRE :**

5           Et Me Boucher, toujours avec nous.

6   **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7           Toujours avec vous.

8   **LE COMMISSAIRE :**

9           Alors, vous avez une demande...

10   **Me SUZANNE ARPIN :**

11          En fait, j'ai deux (2) demandes...

12   **LE COMMISSAIRE :**

13          ... d'ordonnance.

14   **Me SUZANNE ARPIN :**

15          ... de huis clos à vous faire dans les... dans les  
16          dossiers qui, à l'horaire, sont à dix heures (10 h).

17          Alors pour celui de dix heures (10 h), ce sera le

18          huis clos 22 et pour le dossier de onze heures

19          (11 h), le huis clos 23. Alors, ce sont des

20          demandes qui sont faites dans des dossiers actifs

21          impliquant le directeur de la protection de la

22          jeunesse. Donc, en vertu du décret créant la

23          Commission, de nos règles de procédure et de la Loi

24          sur la protection de la jeunesse et afin de protéger

25          l'identité et les informations concernant des

1 enfants, des parents, les témoins, je vous demande  
2 d'ordonner les huis clos dans les dossiers H-22,  
3 H-23, le tout accompagné d'une ordonnance de non-  
4 publication, non-diffusion, non-divulgation et non-  
5 communication, ainsi qu'une ordonnance de levée  
6 partielle de l'ordonnance de non-divulgation afin de  
7 déposer les notes sténographiques caviardées  
8 ultérieurement.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, Me Boucher, avez-vous des commentaires?

11 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

12 Je n'ai pas d'objection, Monsieur le Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Alors, considérant que la Commission entend faire  
15 la preuve des dossiers HC-22 et HC-23, dossiers  
16 concernant des cas d'espèce relevant de  
17 l'application de la Loi sur la protection de la  
18 jeunesse. Considérant le décret 1095-2016 adopté  
19 par le gouvernement du Québec le vingt et un (21)  
20 décembre deux mille seize (2016) constituant la  
21 présente Commission. Considérant les articles 43 à  
22 47 et 88 des règles de procédure et de  
23 fonctionnement de la Commission. Considérant plus  
24 particulièrement les articles 11.2, 11.2.1, 82 et 96  
25 de la Loi sur la protection de la jeunesse, pour ces

1 motifs, j'ordonne la tenue à huis clos de l'audience  
2 du ou des témoins dans le dossier... les dossiers  
3 HC-22 et HC-23 prévus ce jour devant la Commission  
4 concernant des cas d'espèce relevant de  
5 l'application de la Loi sur la protection de la  
6 jeunesse.

7 J'interdis à quiconque de divulguer, de  
8 publier, de communiquer ou de diffuser l'ensemble  
9 des témoignages rendus dans les dossiers HC-22 et  
10 HC-23, ordonne que les médias prennent les mesures  
11 pour que les appareils d'enregistrement visuels ou  
12 sonores soient inopérants afin de respecter la  
13 présente ordonnance. Par la suite, bien, il y aura  
14 ordonnance de levée partielle des transcriptions par  
15 sténographie des témoignages rendus dans les  
16 dossiers HC-22 et HC-23, après qu'un caviardage  
17 approprié sera effectué.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Merci.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Voilà.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Alors je vais vous demander de suspendre deux (2)  
24 petites minutes, juste le temps de pouvoir faire  
25 entrer les gens. Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Très bien. Alors suspension deux minutes.

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 Oui. Ajournement des audiences publiques pour le

5 dix (10) avril neuf heures (09 h).

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oh, et en ce qui concerne les audiences publiques,

8 ça reprendra...

9 **LA GREFFIÈRE :**

10 Demain matin, le onze (11).

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Demain neuf heures (09 h 00)?

13 **LA GREFFIÈRE :**

14 Oui, c'est ça.

15

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Très bien. C'est public, demain neuf heures

18 (09 h 00)?

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 Oui.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Très bien. Alors, pour le reste de la journée,

23 c'est à huis clos.

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 Oui, merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2       Alors suspension deux... deux ou cinq minutes là.

3       Quelques minutes.

4 **LA GREFFIÈRE :**

5       La Commission suspend pour deux minutes.

6 SUSPENSION

7 -----

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission reprend.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui, alors bonjour de nouveau. Alors nous sommes  
5 maintenant à huis clos, c'est-à-dire que les  
6 témoignages ne sont pas diffusés au public. Ils  
7 sont enregistrés mais, lorsqu'on aura la  
8 transcription, il y aurait un caviardage des  
9 témoignages de façon à enlever tout ce qui  
10 permettrait d'identifier votre famille; parce  
11 qu'évidemment nos recherchistes, nos experts auront  
12 besoin du témoignage pour que ce soit... pour nous  
13 aider à corriger des situations ou à faire des  
14 suggestions qui peuvent être nécessaires. Ça va?  
15 Alors, Me Arpin, je comprends que nous avons... vous  
16 allez nous présenter les prochains témoins?

17 **Me SUZANNE ARPIN :**

18 Oui, alors c'est madame [REDACTED] [REDACTED] qui  
19 est accompagnée de son mari, monsieur [REDACTED] [REDACTED]  
20 qui veulent partager avec la Commission une  
21 situation qu'ils ont vécue en lien avec les services  
22 publics qu'ils ont reçu du directeur de la  
23 protection de la jeunesse de l'Abitibi-  
24 Témiscamingue. Je tiens à rappeler à la Commission  
25 que madame et monsieur à titre de grands-parents

1 n'ont aucun accès aux dossiers, aux faits et aux  
2 ordonnances concernant leurs petits-enfants. Leur  
3 partage est basé uniquement sur leurs impressions,  
4 leurs perceptions et ils aimeraient partager avec  
5 vous des pistes de solution auxquelles ils ont  
6 réfléchi. Madame témoignera [REDACTED]  
7 [REDACTED] et elle est  
8 accompagnée dans la salle, avec l'autorisation de  
9 monsieur et madame, de leurs enfants, de leur  
10 gendre, de leur belle-fille ainsi que des  
11 intervenantes du [REDACTED] et je vous demande  
12 d'autoriser leur présence.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Alors effectivement, à la demande de la famille,  
15 nous allons autoriser la présence des personnes  
16 mentionnées par Me Arpin, qui sont bienvenues.  
17 Parce qu'évidemment, on comprend que c'est important  
18 d'avoir un support dans des circonstances qui sont  
19 difficiles. Alors je vous laisse aller avec votre  
20 témoin. Si monsieur [REDACTED] veut témoigner, bien,  
21 on l'assermentera éventuellement s'il souhaite le  
22 faire. Est-ce que vous souhaitez témoigner,  
23 Monsieur [REDACTED]

24 **M.** [REDACTED] :

25 Non, j'aimerais mieux que ce soit ma conjointe.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui, O.K.

3 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Parce qu'elle est plus en contact avec ses enfants  
5 et ses petits-enfants. Ça fait qu'elle est la  
6 meilleure personne à répondre à vos questions.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 O.K. Mais si jamais vous sentiez le besoin de le  
9 faire, on pourra vous assermenter plus tard aussi.  
10 Ça va?

11 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 O.K.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 C'est la même réponse qu'on avait eue au mois de  
17 janvier lorsqu'on en avait parlé, hein Monsieur  
18 [REDACTED] vous aviez dit : « Ah, non, c'est ma  
19 conjointe ».

20 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21 C'est moi le boss.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bien, vous savez, c'est comme ça dans beaucoup de  
24 familles.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1           Alors, Madame... Madame [REDACTED] j'aimerais  
2           qu'on retourne un petit peu en arrière, j'aimerais  
3           vous ramener en deux mille treize (2013) au moment  
4           où il se passe... vous préparez avec des aînés de la  
5           communauté de [REDACTED] quelque chose d'un petit peu  
6           particulier. J'aimerais ça que vous nous racontiez  
7           cet événement-là.

8           **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9           En août... en août deux mille treize (2013), j'ai  
10          perdu la garde d'un de mes petits-fils que j'aurais  
11          aimé tant garder, tant l'avoir avec mon mari. On  
12          n'a pas pu l'avoir, puis c'était... t'sais, c'était  
13          on faisait le (inaudible) dans ce... pour lui dans  
14          ce temps-là. Il y avait la mère... il y avait la  
15          mère, il y avait moi puis mon conjoint, puis il y  
16          avait une autre personne. Il n'était jamais en  
17          compromission l'enfant, il était toujours bien  
18          entouré jusqu'à tant que la DPJ, elle nous enlève...  
19          nous enlève ce petit garçon-là. Tout de suite après  
20          que j'ai perdu l'enfant de la Cour en octobre, en  
21          octobre deux mille treize (2013)... octobre,  
22          novembre deux mille treize (2013) j'ai fait... par  
23          chez nous j'ai fait [REDACTED]  
24          l'accès à la DPJ. J'étais tellement frustrée de ce  
25          qui a été dit à la Cour. C'est des mensonges qu'il

1 y a eu. Des mensonges, ce n'était pas correct.  
2 C'est suite à ça, moi, j'ai commencé à faire  
3 le mouvement, du mouvement dans ma communauté pour  
4 dénoncer des choses que la DPJ faisait par chez  
5 nous. Quand j'ai commencé le [REDACTED], il y avait  
6 vingt-cinq (25)... vingt-cinq (25) TS au [REDACTED]  
7 J'ai fait vingt (20) jours [REDACTED]  
8 J'ai fait sept (7) jours intenses [REDACTED]  
9 [REDACTED]. Il y a des gens dans ma communauté qui m'ont  
10 aidée, qui m'ont soutenue. Ils ont planté... ils  
11 ont planté une tente. Quand j'ai dit je commençais  
12 [REDACTED], il y avait une tente déjà de  
13 plantée *drette* à la rentrée de chez nous, de la  
14 communauté. Personne n'a été mis au courant. Mes  
15 enfants... mes enfants puis mon mari n'ont pas été  
16 mis au courant que j'allais faire ça, j'ai juste  
17 dit : « Je m'en vais faire la [REDACTED] ». Ça  
18 faisait au moins trois (3), quatre (4) jours qu'on  
19 était en train de [REDACTED] Ça ne voulait pas...  
20 ils ne voulaient pas entendre. Ils ne voulaient pas  
21 entendre ce qu'on voulait... ce qu'on voulait, nous,  
22 comme les grands-parents de la communauté avant que  
23 je commence [REDACTED] Ils nous  
24 menaçaient. Il nous a menacés, la DPJ. Les  
25 intervenants de la DPJ nous a menacés alors qu'on

1           voulait juste faire valoir nos droits comme grands-  
2           parents. Que ce soit nous autres qu'on voulait  
3           garder nos petits-enfants. C'était juste ça qu'on  
4           demandait.

5           T'sais, nous autres, moi puis mon mari, là,  
6           mon mari, ça fait vingt (20) ans qu'il ne boit pas.  
7           Puis chez nous, j'ai une règle d'or : mes enfants,  
8           ils savent qu'ils n'ont pas le droit de venir chez  
9           nous en état d'ébriété ou en état de consommation de  
10          la drogue. Ils savent qu'ils n'ont pas le droit  
11          d'être chez nous, puis ils respectent ça. S'ils  
12          viennent chez nous en état d'ébriété ou en état  
13          gelé, c'est tout de suite ils vont faire là, ils  
14          vont coucher. Ils n'ont pas le temps de faire la  
15          cuisine. Ils n'ont pas le temps de faire... tout de  
16          suite, ils savent c'est quoi qu'ils ont à faire  
17          quand ils rentrent chez nous en état d'ébriété.  
18          Puis s'il y a du grabuge, admettons si quelqu'un, si  
19          mon enfant, il commence à crier dans la maison, je  
20          fais appel à la police. La police est là tout de  
21          suite. La police de chez nous, ils viennent tout de  
22          suite. T'sais, ça, c'est une règle, c'est ma règle  
23          d'or dans ma maison. Il y a beaucoup d'intimité  
24          dans ma maison. Dans ma maison, mes enfants, je ne  
25          les appelle pas par leurs noms, ils ont tous leurs

1 noms que moi, je donne. Même chose pour mes petits-  
2 enfants. Je ne les appelle pas par leurs noms parce  
3 que je fais de l'intimité familiale. On est une  
4 famille très *ricaneux*, on rit beaucoup nous autres  
5 quand qu'on est en famille, mes enfants puis mes  
6 petits-enfants. Autour de la table, on mange, on  
7 rit, on discute de plein de choses.

8 Le but de la [REDACTED] t'sais, j'avais  
9 fait... c'était pour dénoncer la DPJ, qu'on ait le  
10 droit de garder nos petits-enfants, puis qu'on ait  
11 le droit aussi d'avoir le même salaire que les  
12 familles. Que les familles d'accueil *blancs*. Même  
13 si on était des familles à proximité, on avait le  
14 droit aux mêmes services, parce qu'on n'avait pas  
15 les mêmes taux, les mêmes taux de salaire que des  
16 familles d'accueil *blancs*. Première fois quand j'ai  
17 gardé un enfant, première fois qu'on m'a payée, on  
18 me payait huit et quatre-vingt-quinze (8,95) par  
19 jour par enfant. Alors qu'une famille *blanc*  
20 d'accueil proximité était à trente-quatre et quatre-  
21 vingt-quinze (34,95)... trente-quatre et quatre-  
22 vingt-onze (34,91) par jour par enfant. J'ai  
23 survécu. J'ai survécu longtemps avec ce salaire-là  
24 pour l'enfant que je gardais. J'ai quand même donné  
25 beaucoup à l'enfant. Je l'ai chéri, j'ai fait mon

1 possible pour qu'il soit bien dans ma maison.  
2 Pendant [REDACTED], quand j'ai fait  
3 vingt (20) jours avant que je fasse [REDACTED]  
4 [REDACTED], on a eu beaucoup de mouvement qui a été fait  
5 avant pendant la semaine. J'ai fait venir un... on  
6 [REDACTED]. J'ai fait venir  
7 la Commission... la CSSSPNQL, la Commission en santé  
8 services sociaux des Premières Nations du Québec et  
9 du Labrador. J'ai fait venir les droits de la  
10 personne. J'ai fait venir le grand boss de la DPJ  
11 dans la communauté. Toujours dans la communauté.  
12 Les rencontres, c'est fait dans la communauté. On a  
13 eu des rencontres publiques dans la communauté pour  
14 dénoncer toutes les choses qui se faisaient dans la  
15 communauté auprès de ces gens-là qui étaient... qui  
16 étaient les boss, comme on peut dire. Et ça a duré,  
17 je pense, quarante (40) jours, trente (30) jours.  
18 Bien moi, [REDACTED], elle a duré vingt  
19 (20) jours, mais avant ça, il y avait eu comme la  
20 [REDACTED] Ça faisait trois (3), quatre (4)  
21 jours qu'on était en train de faire la  
22 [REDACTED] La DPJ, tous les intervenants, un  
23 mercredi soir tous les intervenants de la communauté  
24 de la DPJ, là, ils sont partis. [REDACTED]  
25 [REDACTED]

1 [REDACTED] Ils ont  
2 sortis de la communauté, puis ils nous ont... ils  
3 ont menacé des familles qu'ils n'auraient pu le  
4 droit de sortir des enfants qui étaient placés à  
5 l'extérieur de la communauté.

6 Puis suite à ça, là, ça a mené à des conflits,  
7 ça, des manifestants qui voulaient le bien-être des  
8 enfants, qui voulaient le bien-être des grands-  
9 parents, qui voulaient le bien-être des familles  
10 d'accueil de la communauté. Il y a des familles ça  
11 qui sont venues nous... qui nous ont demandé de  
12 [REDACTED] qui nous ont demandé... on a dit :  
13 « Non. Non, pas avant qu'on soit entendus, pas  
14 avant qu'il y ait des écrits ». Puis moi, j'avais  
15 demandé suite à ça, c'est j'avais demandé une  
16 enquête publique, moi. Ça n'a même pas été, je  
17 pense que ça n'a même pas été fait. J'ai demandé  
18 une enquête publique dans ma communauté par rapport  
19 aux écrits des intervenants de la DPJ.

20 Je ne sais pas combien de fois j'ai été  
21 témoin, moi, des choses concernant la DPJ dans ma  
22 communauté parce que j'accompagnais aussi des  
23 familles à les rencontres des intervenants de la  
24 DPJ. J'ai accompagné beaucoup de parents, beaucoup  
25 de familles. J'étais juste accompagnatrice. J'ai

1 attendu, j'ai attendu puis j'ai été témoin des ouï-  
2 dire des TS envers nos familles. Des fois je n'en  
3 revenais pas de ce qu'ils disaient à le parent. Des  
4 fois, deux (2) fois... deux (2), trois (3) fois,  
5 moi, je me suis engagée comme intervenante de ma  
6 communauté à superviser les sorties des enfants pour  
7 que les enfants puissent voir... pour que les  
8 enfants puissent être avec leur famille. M'en  
9 allait voir l'enfant, je n'étais pas là douze heures  
10 (12 h), vingt-quatre heures (24 h) avec la famille,  
11 mais je les faisais confiance. Mais je m'en allais  
12 les voir : « Puis, comment ça va ta sortie? ». Je  
13 m'en allais demander à l'enfant : « Puis, comment va  
14 ta sortie? », il me disait : « Merci. C'est beau,  
15 [REDACTED] merci. Merci d'être venue, merci d'être  
16 là pour moi puis ma mère ». J'ai dû à faire ça  
17 aussi, superviser des sorties. C'était un  
18 engagement que je prenais pour le bien de la famille  
19 parce que, des fois, les parents, ils pleuraient  
20 parce qu'ils n'avaient pas de droit de sortie, là,  
21 leurs enfants.

22 Et une fois, j'ai été témoin aussi d'un TS qui  
23 a dit à une maman : « T'auras beau de m'amener tout  
24 ce que tu veux, la sortie, là, c'est non. Tu  
25 m'amènes le chef de bande, tu m'amènes le chef de

1 service de première ligne, tu m'amènes le Directeur  
2 de la santé, c'est non ». Il ne voulait même pas la  
3 laisser l'enfant sortir chez sa mère alors qu'il y  
4 avait un calendrier de sortie. C'était la sortie de  
5 l'enfant. J'ai dit... moi, je n'ai rien dit, j'ai  
6 juste regardé, j'ai dit à la femme, à la maman :  
7 « Viens. Viens dans mon bureau – j'ai dit – prends  
8 le téléphone, appelle ton avocat ». La madame a  
9 appelé son avocat devant moi. La TS, elle a eu une  
10 mise en demeure à quatre heures et demie (16 h 30).  
11 L'avocat qui a exigé que l'enfant sort pour la fin  
12 de cette fin de semaine là avec sa mère parce que  
13 c'était son droit. C'était écrit dans le  
14 calendrier. Je l'ai supervisée toute la fin de  
15 semaine, cette famille-là. Je ne suis pas payée  
16 quand je supervise les familles, puis je vais en  
17 faire encore. Je vais superviser des familles qui  
18 vont être en sortie, des enfants qui vont être  
19 sortis avec leurs parents.

20 Après ça en janvier, la Commission, elle a  
21 fait le nécessaire pour qu'on ait un budget  
22 équilibré pour nos... pour les familles à proximité  
23 parce que c'était juste ça... c'est juste ça qui est  
24 reconnu au [REDACTED] des familles proximités, on  
25 n'a pas beaucoup de familles d'accueil, je pense,

1           accréditées. Je pense qu'on a juste deux (2), trois  
2           (3) familles qui travaillent à leur compte, mais le  
3           reste, on est toutes des familles d'accueil à  
4           proximité. Même là, on n'a pas encore les mêmes  
5           taux qu'une famille d'accueil. J'ai un de mes  
6           enfants moi qui est famille d'accueil. Après...  
7           Avant aller plus loin, en janvier deux mille  
8           quatorze (2014), c'est là qu'ils ont augmenté nos  
9           taux, nos taux de familles d'accueil à proximité.  
10          Ça a monté à vingt-cinq et quarante et un (25,41).  
11          Mais avant janvier deux mille quatorze (2014), là,  
12          c'était huit et quatre-vingt-quinze (8,95) par jour  
13          par enfant, puis le nombre d'années qu'on a gardé  
14          des enfants. Ça n'a même pas été un rétroactif  
15          quand il nous a monté ça en janvier deux mille  
16          quatorze (2014). C'est juste les familles d'accueil  
17          accréditées reconnues qui ont été... eux autres, ils  
18          ont eu le rétro des arrérages. L'arrérages d'année  
19          qu'ils ont gardé des enfants en arrière. Alors que  
20          nous, nous les familles d'accueil à proximité non  
21          reconnues, on n'a pas été... on n'a pas eu le  
22          rétroactif. On a été juste augmenté en janvier deux  
23          mille quatorze (2014) pour nous dire que ça va être  
24          ça, le montant. Puis encore aujourd'hui, c'est le  
25          même taux pour des familles d'accueil à proximité.

1 Vingt-six et quarante et un (26,41). Il a augmenté  
2 juste d'une piastre (1 \$). C'était vingt-six et...  
3 vingt-six quarante-un (26,41) qui a augmenté en  
4 janvier deux mille quatorze (2014). C'est encore ça  
5 aujourd'hui. Pourtant, ces familles d'accueil là à  
6 proximité ont fait le même travail qu'une famille  
7 d'accueil accréditée. On soigne l'enfant, on  
8 nourrit l'enfant, on chérit l'enfant, on fait en  
9 sorte qu'il ne manque rien. Au niveau santé... au  
10 niveau santé, au niveau dentaire, au niveau  
11 vestimentaire.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Je vais vous...

14 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Parce que...

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Oui, je m'excuse Madame.

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Ma fille, j'ai une de mes enfants qui est famille  
20 d'accueil, c'est juste ça qu'elles reçoivent les  
21 familles d'accueil à proximité. Elle prend bien  
22 soin de l'enfant, elle est payée à vingt-six et  
23 quarante et un (26,41) par jour en ces jours encore.  
24 T'sais, il n'y a même pas d'augmentation. Moi,  
25 aujourd'hui je suis payé à trente-quatre (34),

1           trente-quatre et quatre-vingt-onze (34,91) par jour  
2           pour l'enfant parce que, moi, je suis reconnue comme  
3           famille d'accueil proximité. J'ai mon... j'ai mon  
4           syndicat, j'ai mon conseiller qui s'occupe de moi  
5           quand j'ai des... des choses avec la TS ou avec la  
6           DPJ. C'est lui que j'appelle. J'ai perdu... deux  
7           mille dix-sept (2017), j'ai perdu ma petite-fille  
8           que je gardais. Je gardais une petite-fille de  
9           quatorze (14) ans. Le huit (8) mai, il avait passé  
10          à la Cour parce que j'avais demandé qu'il soit à  
11          L'Étape, ici au Refuge. J'ai demandé qu'il soit là  
12          vingt-quatre heures (24 h). La TS, là, elle m'avait  
13          dit : « Il n'y en a plus de vingt-quatre heures  
14          (24 h) ». J'ai dit :  
15               « Hein?  
16               - Il y a juste des cinq (5) jours ».  
17          J'ai dit : « O.K., je vais prendre le cinq (5)  
18          jours ». Après le cinq (5) jours, il voulait, il  
19          m'a amené à la Cour. J'ai... Bien, entre le cinq  
20          (5)... entre le premier jour puis le cinq (5) jours  
21          là, je suis allée me ressourcer, moi. Mon cœur de  
22          grand-mère me disait : « Non, reprend ta petite-  
23          fille. Non, reprend ta petite-fille ». Je l'ai  
24          reprise, ma petite-fille. Je suis allée à la Cour,  
25          je me suis présentée. Le vingt-huit (28) mai, ma

1 petite-fille, ma famille... cette famille-là, elle  
2 repasse à la Cour, moi je n'ai pas été, mais j'ai  
3 revu ma petite-fille le vingt-six (26) mai. Vingt-  
4 six (26) mai, ils repassent. Dans le même mois, ils  
5 repassent à la Cour, cette famille-là. Le huit (8)  
6 mai, là, il avait été dit : « Ta petite-fille va  
7 avoir le droit à des contacts avec son père soit le  
8 samedi ou le dimanche, c'est toi qui vas le gérer  
9 ces rencontres-là ». J'ai dit : « O.K. ». J'étais  
10 d'accord, j'étais très contente d'avoir ce pouvoir-  
11 là d'aller faire pour que ma petite-fille puisse  
12 passer la journée avec son père parce qu'elle avait  
13 dit à la Cour qu'elle s'ennuyait très... qu'elle  
14 s'ennuyait beaucoup de son père, parce qu'elle ne  
15 voyait pas son père.

16 Le vingt-six (26) mai, j'ai eu deux (2)  
17 intervenants qui arrivent chez nous pour dire :  
18 « Plus le droit de contact personne. Personne n'a  
19 le droit de rencontrer son... Ni la mère ni le  
20 père ». J'ai dit : « Non, ça ne marche pas. Ça ne  
21 marche pas comme ça. Ne viens pas m'annoncer ça ».  
22 J'ai dit : « Je viens de la Cour, moi, j'arrive de  
23 la Cour le huit (8) mai, ma petite-fille... - j'ai  
24 dit - mes petits-enfants, ils ont le droit de voir  
25 leurs parents ». Puis là, puis eux autres, ils m'ont

1 dit : « [REDACTED] si tu ne respectes pas qu'est-ce  
2 qu'on te demande, on retire – là, il dit – on retire  
3 les enfants ». J'ai dit : « Voyons, c'est-tu une  
4 menace? ». Pour moi, ça a été une menace. Ça a été  
5 vraiment une menace. Alors que le juge du huit (8)  
6 mai m'a dit : « Tes petits-enfants, ils ont le droit  
7 de voir, ils vont avoir le droit de voir ses parents  
8 ». Le vingt-six (26) mai passé à la Cour, les TS  
9 ont dit plus de... Puis je ne sais pas même pas,  
10 moi, si ça avait vraiment été dit, ça, à la Cour que  
11 mes petits-enfants, ils n'auraient plus le droit de  
12 voir leurs parents. Parce que je n'avais pas été,  
13 moi, celle du vingt-six (26). J'ai laissé ça comme  
14 ça, j'ai dit à mes petits-enfants : « On va  
15 attendre. On va attendre d'aller dire qu'est-ce qui  
16 se passe, mais pour le moment, apparemment que vous  
17 n'avez plus le droit de voir vos parents – j'ai dit  
18 – c'est selon les TS, je ne sais pas si ça a été  
19 jugé, je n'en ai aucune idée, mes petits-enfants,  
20 mais c'est comme ça ».

21 Après ça, j'ai... Le sept (7) vers le deux  
22 (2), sept (7) juin, il y a eu un décès dans ma  
23 communauté. J'avais ma petite-fille de quatorze  
24 (14) ans, je vous parle de la même enfant. J'avais  
25 fait la cuisine parce que nous autres, au [REDACTED]

1            quand qu'on a des décès, là, on se regroupe dans la  
2            salle, on fait de la cuisine communautaire. T'sais,  
3            on mange communautaire, on est en famille en support  
4            de la personne. Puis le sept (7) juin, j'ai dit à  
5            ma petite-fille : « Tu surveilles ma maison le temps  
6            que j'aïlle manger – j'ai dit – tu ne touches à  
7            rien, là, tu ne fais rien ». Je le disais en ma  
8            langue là. (S'exprime en algonquin). J'avais dit :  
9            « Tu ne touches à rien, tu ne fais rien, puis barre  
10           la porte ». C'est ça que j'ai demandé à ma petite-  
11           fille quand je suis partie.

12           Je suis partie juste une heure (1 h), une  
13           heure et demie (1 h 30) de temps, juste le temps  
14           d'aller souper, d'aller manger avec la famille  
15           endeuillée. J'ai amené ma cuisine, j'ai partagé ma  
16           cuisine. Quand je suis arrivée chez nous, il y  
17           avait deux (2) TS dehors. J'ai dit :

18           « Qu'est-ce que vous faites là?

19           Qu'est-ce qui se passe ici?

20           – Ah, nous autres on va devoir amener  
21           ta petite-fille », il me dit.

22           J'ai dit :

23           « Quoi, c'est quoi cette affaire-là,  
24           là?

25           – Bien, elle était en train de

1           fumer ».

2        J'ai dit :

3           « Est-ce que tu l'as vu? Tu l'as-tu vu

4           en train de fumer?

5           – Non, mais ça sentait ».

6        Bien, j'ai dit : « Ma petite-fille quand je suis

7        arrivée, elle était en train de faire sa cuisine,

8        elle était en train de faire... elle voulait se

9        faire du macaroni *cheese* ». Puis là elle pleurait,

10       j'ai dit : « Qu'est-ce qui se passe? ». J'ai dit...

11       « Eux autres, ils ont rentrés comme ça *koukoum*. »

12       *Koukoum*, c'est moi, la grand-mère. J'ai dit «

13       Qu'est-ce qui se passe? ». Puis là, eux autres,

14       ils... En tout cas, ils m'ont comme tordu le bras,

15       je ne sais pas comment te décrire ça, là. Ils me

16       disaient : « Il faut qu'on amène ta petite-fille, ce

17       n'est plus correct. Il y a des choses de plus

18       correctes qui se passent dans ta maison ». J'ai

19       dit : « O.K. – j'ai dit – amène-les ». J'ai laissé

20       moi, j'ai laissé ma petite-fille, moi, partir. Je

21       n'ai pas été bonne pour elle après. Depuis son

22       placement, depuis son déplacement de chez nous, elle

23       a fait trois (3), quatre (4) familles d'accueil

24       allochtones.

25           La première famille d'accueil allochtone qui

1 l'a prise, elle l'a pris juste une semaine. La  
2 famille d'accueil allochtone qui a pris ma petite-  
3 fille, dans une (1) semaine, elle a dit : « Non, je  
4 ne peux plus... je ne peux pas te prendre parce que  
5 j'ai peur qu'elle tombe en amour avec mon fils ».  
6 Alors que sa petite sœur était dans cette famille  
7 d'accueil là. Sa petite sœur de deux (2), trois (3)  
8 ans. Ils ont dû déplacer ma petite-fille, elle a  
9 été placée à Amos. Même là, ils n'ont pas été  
10 capables de la garder. Ils l'ont déplacé encore à  
11 [REDACTED], puis en six (6) jours, elle est encore  
12 en [REDACTED] dans une autre famille d'accueil.  
13 Elle a fait quatre (4) familles d'accueil. La  
14 première famille d'accueil, là, l'a gardé juste  
15 vingt-quatre heures (24 h). La deuxième famille  
16 d'accueil l'a gardé juste une (1) semaine. Elle a  
17 trouvé une excuse pour ne pas garder ma petite-  
18 fille. La troisième famille d'accueil, c'était à  
19 Amos. Eux autres aussi, ils n'ont pas été capables  
20 de garder ma petite fille. Aujourd'hui, elle est à  
21 [REDACTED], mais là, elle fait des retours  
22 progressifs à la maison. Je suis contente.

23 Après ça, en août, en août de la même année,  
24 ils ont voulu déplacer ma petite-fille de huit (8)  
25 ans, celle que j'ai aujourd'hui. Je me suis

1 présentée à la Cour avec un avocat, parce que moi,  
2 je ne me présentais pas avec un avocat à la Cour.  
3 J'étais capable de parler. J'étais capable de dire  
4 des vraies choses à le juge. Je parlais avec mon  
5 cœur. Mais cette fois-là, là, quand qu'ils ont  
6 voulu déplacer ma petite-fille de huit (8) ans, je  
7 me suis présentée là avec un avocat. J'ai parlé à  
8 le juge, j'ai dit : « Cette petite-fille-là, là, je  
9 l'ai depuis qu'elle est bébé ». Elle avait douze  
10 (12), treize (13) mois quand qu'elle est venue  
11 rentrer chez nous. Elle demande beaucoup de soins  
12 ce bébé-là, cette petite-fille-là. Elle a peut-être  
13 huit (8) ans, mais elle demande encore des soins.  
14 Du moment où je vous parle, là, il y a quatre (4)  
15 spécialistes avec elle. Je connais beaucoup sa  
16 santé. Elle a un audiologiste, un audioprothésiste,  
17 un ORL, un pédiatre. Puis là, il fait affaire à  
18 Montréal pour sa [REDACTED] parce que, les  
19 dents, il y a des spécialistes [REDACTED]. Mais  
20 quand elle a son rendez-vous à Montréal, c'est la  
21 mère qui l'accompagne, mais pour les autres rendez-  
22 vous, c'est moi qui l'accompagne ici, à Val-d'Or.  
23 Je l'ai eu, j'ai eu la garde de ma petite-  
24 fille, ils ne l'ont pas déplacée parce qu'ils  
25 n'avaient pas de preuve. La seule chose qu'ils

1           disaient, c'est que je rentrais trop mes enfants  
2           dans la maison. Que je ne les avisais pas. T'sais,  
3           mes enfants, eux autres aussi, ils ont besoin de  
4           moi. Même si je suis famille d'accueil, ils ont  
5           besoin de moi. Des fois je les accueille trois (3),  
6           quatre (4) jours, le temps qu'ils baissent leur  
7           pression de ce qu'ils vivent. Parce qu'ils vivent  
8           tous avec la... tous leurs enfants, ils sont placés.

9           Je supervise aussi leurs sorties avec leurs  
10          enfants. C'est moi qui accueille mes petits-enfants  
11          puis mes enfants chez nous. Même encore  
12          aujourd'hui, c'est ça que je fais comme travail. En  
13          plus de travailler pour ma communauté, je travaille  
14          aussi pour ma famille. J'accueille mes enfants puis  
15          mes petits-enfants. Si moi, je m'en vas, c'est mon  
16          mari qui est dans la maison pour superviser la...  
17          pour superviser les droits de visite à mes petits-  
18          enfants. Puis je fais, c'est moi qui demande aussi  
19          des dodos. Puis j'exige que mon enfant soit dans la  
20          maison avec son enfant. Ils respectent.

21          Je pense qu'on a eu quand même, tout de suite  
22          après l'événement de deux mille treize (2013), il y  
23          a encore des déficiences de la relation... des  
24          relations. Moi, maintenant, en ces jours où est-ce  
25          que je vous parle, je suis considérée comme manque

1 de transparence de la DPJ. Je vais vous conter une  
2 histoire qu'un des... Tout de suite après, quand je  
3 me suis relevée de [REDACTED] il y a une TS, là, qui  
4 m'a dit : « T'sais, [REDACTED] il y a des choses que  
5 tu vas devoir respecter. T'sais, quand qu'on va  
6 venir chez vous, là, on ne veut pas venir avec des  
7 gants blancs ». J'ai dit : « Explique-toi – j'ai  
8 dit – je vais respecter, moi, ce que tu vas me  
9 demander, mais – j'ai dit – tu vas respecter les  
10 miens aussi, parce que moi aussi j'ai des limites.  
11 Je sais qui je suis, je sais comment élever un  
12 enfant. J'ai élevé mes six (6) enfants, mes huit  
13 (8) enfants. Je vais être capable de suivre qu'est-  
14 ce que tu me demandes ». J'ai été témoin aussi de  
15 beaucoup de choses. J'ai été témoin quand j'ai  
16 sorti ma petite-fille, une de mes petits-enfants  
17 d'une famille d'accueil *blanc*, j'ai réussi de la  
18 sortir de là. Quand j'ai sorti ma petite-fille, il  
19 y avait plein de lentes. J'ai dit : « C'est quoi  
20 cette affaire-là? ». On a travaillé avec  
21 acharnement pour enlever toutes ses lentes parce  
22 que, nous autres, ont ne fait pas juste le  
23 traitement, on ne fait pas juste peigner l'enfant,  
24 on l'enlève à la main. Tout à la main. Bien  
25 doucement on tire la lente, puis on met ça dans un

1 cache-cou, dans un papier mouchoir.

2 Après ça, j'ai eu un autre événement en

3 septembre deux mille... deux mille seize (2016) avec

4 la DPJ. Je suis déjà famille d'accueil, là.

5 J'avais une de mes filles, elle était partie

6 consommer, puis je devais le garder un (1) mois, un

7 (1) mois avec ses enfants. Je l'ai fait, je l'ai

8 respecté, mais mes petits-enfants, ils n'étaient pas

9 en danger. Ils étaient avec moi, dans ma maison. À

10 cinq heures (5 h), à cinq heures et demie (5 h 30)

11 la TS, elle m'appelle pour me dire : « Madame

12 [REDACTED] on va devoir déplacer les enfants de

13 chez vous ». J'ai dit : « C'est quoi cette affaire-

14 là, j'ai dit, il n'y a personne en danger chez

15 nous ». À cinq heures et demie (5 h 30), il y avait

16 deux (2) *chars* de police, puis trois (3) *chars* de

17 TS. Je n'ai laissé personne rentrer dans ma maison.

18 Je m'en allais, là, moi avec mon conjoint, les

19 enfants n'étaient pas en danger, il n'y avait

20 personne en danger dans la maison. Ils m'appellent,

21 j'ai dit : « Ramène-moi chez nous tout de suite,

22 j'ai dit, il se passe quoi, je ne sais pas c'est

23 quoi ». Mon mari m'a ramenée. Lui, il est parti

24 parce qu'on devait aller voir quelqu'un en forêt

25 pour une session qui venait de terminer puis qui

1           voulait parler avec nous autres, là. Il dit :  
2           « Vas-y ». Elle était toute seule, j'ai dit : « Je  
3           vais arranger les choses ». Il y avait ces trois (3)  
4           *chars*, il y avait cinq (5) *chars*. Je n'ai pas  
5           laissé la police de chez nous rentrer. J'ai dit :  
6           « Non, tu ne rentres pas dans ma maison – j'ai dit  
7           – vous n'avez pas de mandat », puis les TS, elles  
8           voulaient rentrer, j'ai dit : « Non, c'est chez nous  
9           ici, tu vas respecter ma limite ». Puis là, elles  
10          ont dit : « On vient voir les enfants ». J'ai dit :  
11          « Non, mes enfants, mes petits-enfants, ils sont  
12          tous en... ils font leur sieste ». C'était ça  
13          qu'ils étaient en train de faire mes enfants à cinq  
14          heures et demie (5 h 30). Je ne les ai pas laissé  
15          rentrer. C'est non, personne ne va rentrer dans ma  
16          maison. Bien, ils *ont toute* restés dehors, ils  
17          étaient *toute* en... Moi, j'ai fait... Puis là, la  
18          TS qui est venue chez nous, elle me dit : « Il y a  
19          un qui s'en va à [REDACTED] il y en a un qui s'en  
20          va à Amos, puis il y en a un qui s'en va à [REDACTED]  
21          ». J'ai dit : « *No way!* Tu n'amènes pas mes petits-  
22          enfants – j'ai dit – laisse-moi une heure et demie  
23          (1 h 30) de temps. Moi, je vais chercher des  
24          familles d'accueil », puis là, elle me dit : « Au  
25          [REDACTED] il n'y en a plus ». J'ai dit : « Tais-

1           toi, laisse-moi faire mon rôle de grand-mère ».

2           En une heure et demie (1 h 30) de temps, on a

3           trouvé des familles d'accueil pour les trois (3)

4           petits... pour les trois (3) qu'ils amenaient. J'en

5           ai deux (2) qui ont restés au [REDACTED] puis j'en

6           ai un (1) qui est parti à [REDACTED] J'aimais

7           mieux ça que quand elle m'a dit qu'il les amenait...

8           qu'ils avaient tout décidé où amener mes petits-

9           enfants. J'ai dit : « Non, tu ne sépareras pas mes

10          petits-enfants - j'ai dit - je ne te laisse pas

11          faire ça ». Je ne les ai pas laissés. J'ai ma

12          sœur, j'ai fait : « Appelle à ma sœur pour qu'elle

13          vienne m'aider ». Cette journée-là, cette soirée-

14          là, la mi-septembre quand qu'ils ont voulu amener

15          mes petits-enfants, j'ai dit : « Viens tout de suite

16          chez nous - j'ai dit - fais les appels en attendant

17          que moi, je parle à eux autres ». Je disais ça à ma

18          sœur. On a appelé la... un membre élu, un membre

19          élu du Conseil. Il y avait moi puis il y avait ma

20          sœur. J'ai dit : « Marque dans Facebook si à

21          [REDACTED] s'il y a du monde qui pourrait prendre

22          mes petits-enfants en attendant ». Parce que

23          c'était le vendredi... jeudi, vendredi. Puis le

24          lundi, il passait à la Cour. En tout cas, ils

25          sont... C'est très vite. Bien, moi aussi, j'ai dit

1 à eux autres : « Moi aussi je suis capable de me  
2 tourner comme un dix cents (10 ¢) - j'ai dit - je  
3 vais le faire, puis je vais le trouver ». Toutes  
4 les trois (3) familles d'accueil sont venues chez  
5 nous, ils ont pris mes petits-enfants. Je me suis  
6 engagée avec eux autres puis avec la TS.

7 Ça, c'est des événements que, moi, j'ai vécus  
8 comme grand-mère, puis comme famille d'accueil.  
9 C'était pour ça que je m'étais levée debout en  
10 octobre, novembre deux mille treize (2013). Quand  
11 j'ai... quand j'ai fait [REDACTED].  
12 C'était pour tout dénoncer ces choses-là. Les faux  
13 rapports qui se faisaient. Puis la [REDACTED]  
14 [REDACTED] quand j'ai commencé... quand j'ai fait ça, là,  
15 ça ne s'est pas fait à coup de tête. J'ai ramassé  
16 beaucoup, beaucoup d'infos des familles. Parce  
17 qu'il y avait des familles, parce que quand qu'on a  
18 commencé, peut-être dans les années... avant deux  
19 mille treize (2013). Il y avait des familles, puis  
20 moi-même j'ai été... j'ai eu ça.

21 Avant qu'on nous reconnaisse comme famille  
22 d'accueil proximité, on ne nous payait pas. Sais-tu  
23 comment qu'on nous payait? On nous payait en bons  
24 de commande. Bons de commande pour acheter  
25 l'épicerie pour l'enfant, bons de commande pour

1 acheter les linges à l'enfant. On n'était pas payé.  
2 Il y a des familles qui ont gardé longtemps des  
3 enfants comme ça, juste avec par BO, par bons de  
4 commande. Le bon de commande, peut-être qu'il était  
5 de deux cents (200), trois cents (300) pour  
6 l'enfant. Mais pas pour la personne qui gardait.

7 Suite à ça, moi aussi je l'ai vécu, cette  
8 affaire-là. J'ai gardé deux (2) petites filles, je  
9 n'ai pas été payée, mais ils m'ont payé par bons de  
10 commande. J'ai dit : « Attends, je vais l'accepter  
11 ton bon de commande, je vais le prendre ». J'ai  
12 commencé, moi, à faire des factures après. Le  
13 nombre de jours que j'ai gardé l'enfant quand qu'il  
14 est rentré chez nous, puis quand il est sorti de  
15 chez nous. Moi j'ai fait ça, j'ai aidé beaucoup de  
16 familles aussi à faire ça après. Parce qu'on  
17 voulait être payés, au moins être reconnus. Parce  
18 qu'ils ne nous payaient pas, ils nous payaient juste  
19 par BO, par bons de commande. Puis il fallait...  
20 c'était... dans les bons de commande d'achat pour  
21 les vêtements, c'était spécifié : deux (2)  
22 pantalons, deux (2) gilets, trois (3) culottes,  
23 trois (3) paires de bas, une (1) paire de bottes,  
24 une (1) paire de souliers, c'était tout spécifié.  
25 On ne pouvait même pas dépasser le montant qu'ils

1            donnaient à l'enfant. Il fallait juste acheter  
2            qu'est-ce qui était marqué dans le BO, dans le bon  
3            de commande. Beaucoup de familles, beaucoup de  
4            familles ont vécu ça. C'est ça que j'ai ramassé  
5            beaucoup d'infos comme ça dans ma communauté pour  
6            aider mes gens.

7            Après ça, quand on a été commencé à payer,  
8            c'était huit et quatre-vingt-quinze (8,95) par jour  
9            par enfant. Nombre d'années, beaucoup d'années on a  
10           fait ça. C'est juste en deux mille... janvier deux  
11           mille quatorze (2014) qu'on a été augmentés à vingt-  
12           six (26) et... vingt-six et quarante et un (26,41),  
13           par jour par enfant. Ça, c'est tous les gros  
14           événements que, moi, j'ai vécus, j'ai été témoin,  
15           puis que j'ai aidé des familles de sortir de  
16           supervision. J'ai fait des factures pour des  
17           familles aussi. J'ai demandé : « Donne-moi les noms  
18           des petits-enfants que tu as gardés, combien de  
19           jours tu as... combien de mois tu as gardés ». On  
20           recevait tous nos chèques après quand qu'on envoyait  
21           nos factures. Puis là, je disais à les familles :  
22           « Ne dis pas que c'est moi qui t'as aidé parce que  
23           c'est moi qui vas être... ils vont me faire taper du  
24           doigt », je disais ça. Mais on a été quand même  
25           solidaires par rapport à ça, on s'est beaucoup

1           entraïdés.

2                   Suite à l'événement, après l'événement de ma  
3           ██████████ j'ai eu encore des familles qui  
4           sont venues me voir comment qu'ils pourraient faire,  
5           qu'est-ce qu'ils pourraient faire pour... pas  
6           contrer la DPJ, mais travailler en relation aidant-  
7           aidant, là. J'ai donné des suggestions de toujours  
8           demander un accompagnement lors des rencontres.  
9           C'est *le plus gros* suggestion que j'ai donnée. J'ai  
10          dit : « Même chose pour ton enfant. C'est  
11          d'accompagner ton enfant quand il est rencontré, je  
12          pense que c'est un droit ». Ça, c'est ces choses-là  
13          que j'ai faites.

14                   Puis au moment où est-ce que je vous parle  
15          aujourd'hui, on est rendus à trente-cinq (35).  
16          Trente-cinq (35) TS, trente-cinq (35) membres du  
17          personnel au bureau de services sociaux de chez  
18          nous. Je t'ai dit tout à l'heure : en deux mille  
19          quatorze (2014), ils étaient juste vingt-trois  
20          (23)... vingt-trois (23), vingt-cinq (25). Ça a  
21          augmenté. On est en deux mille dix-huit (2018), ils  
22          sont rendus entre trente (30) et trente-cinq (35)  
23          pour une petite communauté. Puis quand qu'ils  
24          viennent nous rencontrer dans nos maisons, c'est...  
25          les TS, elles ne viennent plus toutes seules, elles

1 viennent en troupeau. Elles peuvent être deux (2),  
2 trois (3). Deux (2), trois (3) par rencontre quand  
3 qu'elles s'en va dans une maison. Eux-mêmes, ils ne  
4 respectent même pas leurs engagements. J'ai  
5 beaucoup d'engagements, moi, envers eux autres.

6 Dernièrement aussi j'ai eu un engagement avec  
7 un TS pour mon enfant. Il me dit... J'ai dit :  
8 « Je vais la chercher, ma fille, elle doit être à  
9 quelque part ». J'ai donné mon numéro... il m'a  
10 donné son numéro de téléphone. « O.K. Je t'appelle  
11 demain si ma fille n'est pas rentrée. On va  
12 s'appeler », c'était ça, l'engagement. J'ai passé  
13 là à dix heures (10 h 00), la TS était... elle est  
14 venue au [REDACTED] elle est venue vérifier si mon  
15 enfant était chez elle avec son enfant, avec ses  
16 enfants. J'ai dit : « Hey, c'est un manque de  
17 confiance qu'eux-mêmes ils ont envers moi ».  
18 Pourtant, on s'était engagés la veille, là, on s'est  
19 donné nos numéros de téléphone. Juste ça, c'est un  
20 grand manque de respect à mon égard. Alors ça fait  
21 des années que je travaille pour eux autres comme  
22 famille d'accueil. Puis ils sont toujours en train  
23 de me dire : « Tu sais qu'on doit travailler en  
24 collaboration. Tu le sais que tu ne dois pas me  
25 mentir. Tu sais que tu ne dois pas mentir,

1           ██████████ ». T'sais, la TS qui me dit ça là, puis  
2           qu'elle-même, elle fait... elle est en manque de  
3           confiance à mon égard.

4           Une fois, encore en septembre, ma fille venait  
5           d'accoucher, on était en train de fumer dehors. Je  
6           suis en train de conter, t'sais, des petites  
7           affaires que j'ai eues avec la DPJ. On était en  
8           train de fumer dehors parce qu'on ne pouvait pas  
9           fumer dans la maison. On ne fume pas dans la maison  
10          quand on a des petits bébés. On était en train de  
11          fumer dehors, on parlait, on relaxait. Puis mon  
12          enfant, ma fille, il y avait une tasse rouge puis  
13          blanc. Deux (2) minutes après, la TS, elle débarque  
14          chez nous pour dire qu'il y avait de la  
15          consommation. Deux minutes (2 min) après, là,  
16          c'était à quatre heures et demie (4 h 30). À quatre  
17          heures (4 h 00) qu'on était dehors, à quatre heures  
18          et demie (4 h 30) qu'elle était chez nous : « Oui...  
19          » puis là, elle débarque chez nous, puis elle dit :  
20          « Oui, apparemment qu'il y a de la consommation dans  
21          la maison, Madame ██████████ ». J'ai dit : « Hein?  
22          Où? Quand? ». J'ai dit... Là, j'ai demandé :  
23          « Tu veux-tu sentir ma bouche?  
24          - Non ».  
25          J'ai dit :

1           « Tu veux-tu sentir la bouche à mon  
2           enfant?

3           - Non ».

4           Bien, j'ai dit : « Comment ça? Comment tu te  
5           permets de venir me dire ça? Je t'ai dit : ma règle  
6           d'or primordiale dans ma maison, c'est pas de  
7           consommation. Et puis, mes enfants, ils le savent  
8           ». J'ai appelé, moi, j'ai quasiment été, moi, au  
9           bureau de services sociaux pour aller montrer leur  
10          tasse. Mais j'ai appelé mon syndicat, mon  
11          conseiller à Montréal. Il a essayé d'arranger ces  
12          choses-là. Je ne suis pas d'accord, moi, que les TS  
13          débarquent de même en pleine... à l'imprévu. J'ai  
14          dit :

15               « Je suis un humain, moi, je suis capable  
16               de comprendre. Je suis capable de faire  
17               valoir des choses, mais qu'un TS, il  
18               vient tout le temps me dire, qu'il vient  
19               toujours contraindre mes affaires - j'ai  
20               dit - je ne suis pas d'accord - j'ai dit  
21               - je sais où sont mes responsabilités, je  
22               sais eux aussi leurs responsabilités. Je  
23               sais aussi s'il y a des responsabilités  
24               parentales - j'ai dit - moi, je ne peux  
25               pas tout jouer les trois (3) rôles - j'ai

1 dit - moi, je vais jouer mon rôle de  
2 responsabilité famille d'accueil, de  
3 grand-mère ». Ça a été dur, mais j'ai  
4 passé au travers. Mais je vis encore des  
5 petites affaires comme ça en ces jours.

6 Là, je voulais vous conter l'histoire de mon  
7 fils concernant la DPJ. Mon fils, là, est parti en  
8 prison en juin deux mille quinze (2015). Du jour au  
9 lendemain, je l'ai perdu. J'ai demandé à mes  
10 enfants où est-ce qu'ils sont... où est-ce qu'il  
11 est, votre frère? ». Une (1) semaine après. Ils  
12 riaient de moi, j'ai dit :

13 « Pourquoi vous riez?

14 - Maman, mon frère est parti en prison ».

15 Puis là, je dis : « Non, allez, je ne savais même  
16 pas ». J'ai revu mon fils rien qu'en août à la Cour  
17 parce qu'il m'avait demandé de me présenter. Je  
18 suis allée le voir. Puis il avait *pogné* soixante-  
19 onze (71) jours, de juillet en octobre, il faisait  
20 soixante et onze (71) jours. Il avait *pogné*  
21 soixante et onze (71) jours. Il s'est représenté à  
22 la Cour, il n'a pas sorti. Il s'est représenté à la  
23 Cour, il a *pogné*... je ne sais pas combien de jours  
24 qu'il a *pogné* après. Mais tout le temps qu'il a été  
25 en prison d'août à juillet, de juillet à septembre

1           deux mille seize (2016), mon fils, là, il a eu le  
2           droit à des appels téléphoniques pour ses enfants.  
3           Ça se faisait dans le bureau de la TS. Mes petits-  
4           enfants, ils se rendaient là à telle heure. Toutes  
5           les semaines, mon fils, il a eu le droit à ça. De  
6           janvier à septembre deux mille seize (2016), mon  
7           fils, il est parti à un programme à... pas à  
8           Portage, à Percé en Gaspésie pour contrer la  
9           violence. Parce qu'en état d'ébriété, il n'était  
10          pas rose, là. C'était quelqu'un de violent. Bien,  
11          nous autres, il ne nous a jamais violentés. Mais il  
12          a eu le droit à ces services-là avec la DPJ. Moi,  
13          en juin deux mille seize (2016), je suis allée  
14          visiter mon fils à Percé avec ses enfants. J'ai  
15          amené ses deux (2) enfants, j'ai amené mes deux (2)  
16          sœurs. C'est mes deux (2) sœurs qui m'ont  
17          accompagnée.

18                Ça a été une rencontre très émouvante parce  
19                que c'était la première fois que, mon fils, il  
20                voyait ses deux (2) enfants depuis juin deux mille  
21                quinze (2015). Il faisait juste parler au téléphone  
22                avec. Chaque semaine, il avait droit à ses  
23                téléphones. C'était le mardi. Il me semble que  
24                c'était le mardi, ses téléphones. Il est sorti en  
25                dix-neuf (19), dix-neuf (19) septembre deux mille

1           seize (2016). Du jour au lendemain, la TS, elle a  
2           coupé le rôle parent de mon fils. Il ne fallait pas  
3           qu'on... quand qu'il était dans la maison, il ne  
4           fallait pas qu'on parle des TS. Il ne voulait pas  
5           qu'on parle de la DPJ. Puis je n'avais pas le droit  
6           de le garder non plus dans ma maison à cause qu'il  
7           avait un dossier criminel, puis ça, il le savait :  
8           « Je vais faire le nécessaire maman pour aller  
9           rester ailleurs. Je ne veux pas qu'on amène mes...  
10          je ne veux pas qu'on amène ma petite sœur puis mon  
11          petit frère », il disait ça. Le trente et un (31)  
12          décembre, c'est là que mon fils, il m'a parlé. Il  
13          pleurait. J'ai dit à mon fils :  
14                   « Qu'est-ce qui se passe, mon fils?  
15                   – Maman, je traîne un gros coup de  
16                   poignard dans mon cœur ».  
17          J'ai dit :  
18                   « Comment ça?  
19                   – Maman, je ne pourrai jamais vivre en  
20                   famille, moi. Je ne pourrai jamais vivre  
21                   avec ma femme puis mes enfants ».  
22          J'ai dit : « Comment ça? ». J'ai essayé de lui  
23          faire comprendre que, son enfant, il allait grandir,  
24          que son enfant, il allait venir le rejoindre des  
25          fois. Il m'a dit : « Maman, je ne sais pas si je

1           vais être capable ». Je n'ai pas fait attention à  
2           son message. Ça fait qu'il m'a parlé cette journée-  
3           là. Il n'était pas en état ébriété, ni saoul, ni  
4           gelé. Puis il m'a dit : « Vas-y à ton activité  
5           demain, maman », parce que moi, je devais me rendre  
6           à [REDACTED] c'était le lendemain. Il m'a dit : « Vas-  
7           y maman, moi, je vais rester avec mon petit-frère ».  
8           Son petit-frère, c'est celui qu'on... le petit-fils  
9           qu'on a adopté, il est rendu à six (6) ans. « Vas-  
10          y, je vais rester avec lui, ma maman ». Il n'a pas  
11          consommé, il est resté avec son petit-frère. Puis  
12          là, il dit : « Vas-y t'amuser, maman. Vas-y avec  
13          papa ». On est partis tous seuls, moi puis mon  
14          conjoint. Mais il m'a beaucoup remercié. Quand il  
15          m'a parlé le trente et un (31), là, il m'a  
16          remerciée. « T'as toujours été la, toi, maman. Ça  
17          a toujours été tout ta priorité, nous autres puis  
18          tes petits-enfants ». Il me parlait de son enfance.  
19          Il dit : « Maman, t'sais qu'est-ce que j'ai aimé  
20          dans mon enfance? ». Je dis : « Non ». Il dit :  
21          « Quand mon déjeuner était prêt à tous les matins.  
22          « Tous les matins, mon déjeuner était prêt, maman.  
23          Merci aussi à papa, parce que c'est lui qui  
24          préparait les déjeuners », il dit. Moi, je faisais  
25          juste la discipline, je demandais à mes enfants de

1 se lever : « Levez-vous, il y a de l'école. Le  
2 déjeuner sur la table ». On faisait toujours leur  
3 déjeuner. Ça, il a été reconnaissant pour ça mon  
4 garçon, mon fils.

5 Moi, c'est ça, je ne voudrais plus. Je ne  
6 voudrais plus ça qu'un papa soit privé de son rôle  
7 parental. Peu importe la circonstance qu'il vit.  
8 Parce que tout être humain a le droit de vivre avec  
9 son enfant. Tout être humain, tout papa, il a le  
10 droit de vivre le bonheur d'être un papa. C'est ça  
11 qui a détruit mon garçon, quand son rôle parental a  
12 été coupé. Juste une fois, j'ai réussi de faire  
13 sortir son enfant avec moi. Parce qu'il y a eu des  
14 menaces, ma belle-fille a eu des menaces. Elle  
15 s'est fait dire : « Si je te vois avec [REDACTED], si je  
16 te vois avec le père de tes enfants, on amène les  
17 enfants directs ». Elle a toujours fait en sorte de  
18 respecter et aussi ma belle-fille même si c'était un  
19 fardeau pour elle. Mon fils aussi, il a respecté ça  
20 parce qu'il ne voulait pas que, ses enfants, on les  
21 amène, mais ça a été très douloureux pour lui.  
22 Parce que mon fils, c'était quelqu'un de bien quand  
23 même. C'était un bon chasseur. C'était un bon  
24 trappeur. C'était un couturier. Mon fils, là, il a  
25 toujours fait des mitaines à ses enfants. Toujours

1 fait des mocassins à ses enfants. Ça a été un  
2 marchand de mitaines, ça, au [REDACTED] Septembre,  
3 octobre, il commençait sa couture. Il vendait ses  
4 mitaines que, lui-même, il confectionnait avec sa  
5 femme.

6 Il a toujours pris soin de ses enfants. À la  
7 naissance de sa fille, c'est lui qui a pris soin de  
8 sa fille. Il l'a toujours peignée, parce que nous  
9 autres, on est une famille qu'on fait des pow-wow.  
10 Il amenait sa fille, il faisait les couettes, les  
11 tresses à sa fille. Ma petite-fille faisait juste  
12 donner sa tête, il tournait de bord, il se mettait  
13 en arrière, juste pour que le papa puisse tout faire  
14 ce qu'il avait à faire dans la tête de sa petite  
15 fille. Il l'habillait, il l'accompagnait dans la  
16 piste de danse de pow-wow. Puis mon fils, il n'a  
17 jamais acheté de poussette. Il a toujours traîné  
18 ses enfants sur lui. Il attachait sa petite fille,  
19 il a attaché ses enfants bien longtemps dans les...  
20 on appelle ça *Tikinagan*, puis dans la (inaudible) où  
21 est-ce que nous autres, on attache nos bébés. Il  
22 traînait son enfant là. Mais ça a été très  
23 douloureux puis très déchirant pour lui quand qu'on  
24 lui a coupé ce rôle-là. J'ai essayé de le calmer  
25 quand qu'il est sorti de la prison. Il est sorti le

1 dix-neuf (19) décembre deux mille seize (2016), il  
2 est décédé le deux (2) février deux mille dix-sept  
3 (2017). Cinq (5) mois, il a vécu avec nous autres  
4 après.

5 En plus, ce n'est pas le premier papa qui  
6 meurt comme ça quand qu'on coupe son rôle... quand  
7 qu'on coupe le rôle parental. Juste dans ma branche  
8 de famille, il était le troisième papa. Troisième  
9 papa qui était coupé du rôle parental. En octobre  
10 deux mille seize (2016), [REDACTED], il s'était occupé de  
11 son cousin qui était décédé dans la même  
12 circonstance que lui. Il s'est occupé de la  
13 famille, il s'est occupé de ces frères-là. Il avait  
14 fait la cuisine toute la semaine. Les frères puis  
15 le père étaient venus manger chez nous en octobre.  
16 Ils étaient venus parce que, le papa qui était  
17 décédé au mois d'octobre, il avait demandé poutine  
18 avec de la viande d'orignal, il n'a pas pu le faire.  
19 Il avait tué son orignal, mais il est décédé. Mais  
20 eux autres, [REDACTED] avec ces frères-là puis le papa,  
21 ils sont venus chez nous, ils sont venus manger  
22 qu'est-ce que le papa avait demandé. Mais l'autre  
23 papa aussi avait été coupé de son rôle parental, de  
24 son rôle de papa en octobre, mon fils le deux (2)  
25 février. Ces papas-là, ces hommes-là, je ne

1 voudrais plus que ça arrive, mais c'est très  
2 douloureux pour eux. Très douloureux. Il y avait  
3 juste la mère, la maman qui peut comprendre cette  
4 douleur-là de son enfant, de son fils, quand qu'on  
5 leur coupe du rôle parental, du rôle du papa. Puis  
6 qu'il y a des menaces à tout bout de champ par les  
7 TS, ce n'est pas correct, ça. Je ne pense pas moi  
8 qu'un humain, il a le droit d'être... d'avoir ça,  
9 d'être menacé constamment. Qu'il soit menacé à tout  
10 bout de champ. Que ça, c'est une menace, ça, quand  
11 qu'on te dit : « Je te vois avec lui, j'amène ton  
12 enfant ». Ce n'est plus un droit, c'est plus un  
13 droit de liberté.

14 Il n'y en a plus de droit de liberté quand  
15 qu'on est rendus avec la DPJ. Il faut faire selon  
16 leur manière. Ce n'est même pas dit à la Cour, ce  
17 n'est même pas écrit dans leur rapport. C'est  
18 toujours juste eux autres... c'est toujours juste  
19 eux autres qu'ils font, c'est eux autres qui disent  
20 qu'est-ce qu'ils veulent, comment qu'ils doivent  
21 vivre, les parents. C'est au [REDACTED] j'ai su que  
22 c'est comme ça parce que je suis témoin de ces  
23 affaires-là. Ce n'est pas vrai, ça, que c'est...  
24 que nos enfants sont toujours en compromission.  
25 C'est ça qu'ils utilisent, puis les parents, ils ne

1           comprennent même pas ça ce mot-là. Ils ne sont même  
2           pas capables de l'expliquer en d'autres mots. Le  
3           mot compromission. Moi, je sais c'est quoi. Mais  
4           quand je suis avec un parent, quand j'accompagne le  
5           parent, je demande s'il a compris. Je dis : « Sais-  
6           tu c'est quoi ça, ce mot-là? ». Il dit :

7                       « Non.

8                       - Je vais te l'expliquer après. On va  
9                       écouter qu'est-ce qu'il a à dire, le TS ».

10          Quand qu'on est en rencontre avec les TS, on dirait  
11          qu'on est assis devant un juge qui va tout nous  
12          dicter comment faire, comment élever nos enfants,  
13          comment faire avec nos enfants.

14                 Je suis capable de te le dire aujourd'hui  
15          parce que j'ai vécu ces situations-là, mais je ne  
16          suis pas d'accord, moi, qu'on coupe... qu'on coupe  
17          les rôles des papas. Je ne suis pas d'accord, moi,  
18          qu'on coupe les rôles des parents. Je ne suis pas  
19          d'accord aussi qu'on coupe les rôles des grands-  
20          parents. Chez les Autochtones, la famille est  
21          importante. Nos enfants, ils sont importants. Ce  
22          sont le centre de nos vies. Ce sont nos futurs, ça,  
23          nos enfants. C'est notre future génération.

24          Aujourd'hui, mon petit fils de sept (7) ans, il  
25          pleure beaucoup son papa. Quand qu'il vient chez

1 nous, mon petit fils, quand qu'il vient chez nous,  
2 il pleure devant la photo de son père. Je suis bien  
3 impuissante quand je le vois faire ça. J'essaye de  
4 ne pas le déranger non plus quand qu'il est dans ce  
5 moment-là. C'est très difficile de l'entendre  
6 dire : « Papa ».

7 En ces jours que je vous parle, j'ai encore de  
8 l'inquiétude, beaucoup d'inquiétude par rapport à  
9 ça. Parce que j'ai des retours progressifs. Le  
10 juge... le juge, il a demandé des retours  
11 progressifs de mes petits-enfants chez leurs  
12 parents. Ça, je suis d'accord avec ça. Mais  
13 qu'est-ce qui m'inquiète, c'est que les TS, ils  
14 coupent ce droit-là à mes enfants puis qu'un de mes  
15 enfants se suicide par rapport à ça. Parce qu'on a  
16 eu à vivre ça aussi au [REDACTED] Quand qu'on coupe  
17 des familles, des femmes, des mamans de ce rôle-là,  
18 il y a des femmes et des hommes qui se sont  
19 suicidés. Je ne voudrais pas revivre ça, moi. Je  
20 ne voudrais pas que mon enfant coupe sa vie si on  
21 lui coupe ce rôle-là, ce droit-là, le retour  
22 progressif que, le juge, il a demandé.

23 Dernièrement aussi, j'ai mon fils... il est  
24 tout seul, je n'ai plus de fils, il me reste juste  
25 lui. Dernièrement, lui, il s'est fait dire : « Puis

1 tu n'as pas emmené ta mère ici avant la rencontre?  
2 ». Mon fils a dit : « Non, je sais ce que j'ai à  
3 faire. Ma mère m'a appris des choses. J'ai vu ma  
4 mère faire des belles choses. Aujourd'hui, c'est  
5 moi, je vais me défendre ». Il s'est fait demander  
6 plein de choses. Il les fait, ces choses. Ses deux  
7 (2) dernières naissances de ses enfants, la DPJ  
8 voulait l'amener de l'hôpital. J'ai dit : « Non,  
9 appel ton avocat ». C'est ça qu'il a fait, mon  
10 garçon.

11 J'ai une de mes filles en arrière d'accouchée  
12 dernièrement. Elle s'est fait placer chez nous  
13 trente (30) jours. Je n'ai pas été payé, là. Je  
14 l'ai gardé trente (30) jours avec son enfant chez  
15 nous. Du jour au lendemain, ils ont levé eux autres  
16 mêmes la sanction disant : « Tu peux retourner chez  
17 vous ». Ils ne m'ont même pas... ils ne sont même  
18 pas venus me voir, moi, là. Ils ne sont même pas  
19 venus me demander mon avis. Il m'a juste appelé  
20 pour dire : « Ta fille avec son bébé, ils vont aller  
21 rester chez vous trente (30) jours ». J'ai dit :  
22 « O.K. Correct, je vais le prendre, j'ai de la  
23 place ». Je vais toujours faire de la place pour  
24 mes enfants, je vais toujours faire de la place pour  
25 mes petits-enfants dans ma maison. Ma maison est

1 assez grosse, on est capables de s'entendre, on est  
2 capables de s'arranger, je l'ai pris.

3 Ça ne faisait même pas trente (30) jours, la  
4 TS est venue juste voir ma fille pour dire : « Tu  
5 peux retourner ». T'sais, ils mettent... ils  
6 mettent des choses à des familles, après ça il fait  
7 qu'est-ce qu'il veut de la famille. Je suis capable  
8 de vous en parler aujourd'hui parce que c'est des  
9 situations que moi-même je vis. Puis ça, je ne suis  
10 pas d'accord les manières qu'ils font, les manières  
11 de faire. Je trouve ça, des fois je trouve ça  
12 inhumain de leur part. Moi, je suis capable de  
13 parler. Je suis capable de faire... de dire des  
14 vraies choses. Mais je demande toujours à mes  
15 enfants : « Prends-toi un avocat, écoute ton  
16 avocat ». Puis des fois aussi, les avocats : non.  
17 Dieu merci, moi, j'ai eu un bon avocat quand qu'on a  
18 essayé de m'enlever ma petite-fille de huit (8) ans.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Madame [REDACTED] tant quand moi, ça fait le  
21 tour. Je vous remercie infiniment pour ce partage  
22 qui est très émouvant, j'espère que ça va vous  
23 libérer. Et je n'aurai pas d'autres questions,  
24 Monsieur le Commissaire.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Me Boucher, des questions?

2 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

3 Je n'aurai pas d'autres questions, merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Pas de question. Des choses à ajouter? Ça fait le  
6 tour?

7 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Non, ça a fait le tour, mais j'espère juste que...  
9 pas j'espère, mais j'ai espoir, je donne espoir à  
10 les familles de ne plus vivre ce que... qu'est-ce  
11 que mon fils a vécu.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Alors je vous remercie beaucoup d'avoir eu le  
14 courage d'avoir choisi de venir vous exprimer.  
15 Évidemment, ce matin on a entendu beaucoup de choses  
16 qui vous touchent puis qui montrent que la situation  
17 n'est pas facile, loin de là. Et on sent que, dans  
18 la communauté de [REDACTED] chez les Autochtones en  
19 général mais plus particulièrement à [REDACTED]  
20 bien, les liens entre les gens de la famille sont  
21 très étroits. Les gens se soutiennent, veulent  
22 s'entraider.

23 Bon, il peut arriver des difficultés, mais  
24 vous souhaitez que ce soit la famille immédiate qui  
25 prenne la relève, qui aide les autres membres de la

1 famille qui ont des besoins avec les enfants plus  
2 particulièrement. Que la communauté peut aider  
3 aussi. Vous souhaitez avoir plus d'aide dans la  
4 communauté, puis j'ai compris que vous souhaitez que  
5 les familles de proximité soient traitées comme...

6 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Équitablement.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Sur le plan de l'aide financière, soient traitées  
10 adéquatement et je comprends que, le message, c'est  
11 l'enfant qui est placé à proximité, bien, devrait  
12 avoir les mêmes avantages que l'enfant qui est placé  
13 ailleurs parce que, au bout de la ligne, les fonds  
14 qui sont versés, c'est pour aider la famille à  
15 subvenir aux besoins de l'enfant qui est chez nous.  
16 C'est le message que j'entends.

17 Et je sens que vous souhaitez avoir, et je  
18 vais utiliser le mot que je sens de vos propos, plus  
19 de respect de la part des gens de la protection de  
20 la jeunesse à l'égard de ce que vous êtes comme  
21 communauté, comme parents, à l'égard de vos  
22 traditions, vos façons de faire. Disons que, bon,  
23 peut-être que les gens dans une communauté  
24 autochtone vivent en fonction de façons qui sont un  
25 peu différentes de ce qui se fait ailleurs. Puis ce

1 n'est pas parce que c'est différent que c'est  
2 mauvais. Alors peut-être en tenir compte. Je  
3 comprends que c'est votre message?

4 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Puis comme grand-mère, bien, vous vous ramenez...  
8 vous revenez à ce que vous avez raconté concernant  
9 votre fils, les enfants, vous faites un lien entre  
10 le... La rupture, vous souhaitez qu'il n'y ait pas  
11 de rupture entre les membres d'une famille. Alors  
12 c'est un message que j'entends, un message qui est  
13 très fort. Puis soyez assurée que... Évidemment,  
14 moi, je n'ai pas les pouvoirs de changer les choses.  
15 J'ai peut-être le pouvoir de dire que les choses  
16 pourraient aller mieux. Puis on va essayer de  
17 trouver des façons de suggérer des façons  
18 d'améliorer parce qu'on sent que les gens souffrent  
19 dans des pareilles circonstances. Alors, je vous  
20 remercie beaucoup...

21 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Merci.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... d'avoir eu le courage de venir vous exprimer.  
25 Et je comprends que votre souhait, c'est que ça aide

1           pour l'avenir. Qu'on puisse aider. Je le retiens.  
2           Alors, merci beaucoup, beaucoup. Je vous souhaite  
3           bonne chance.

4 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5           Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7           [REDACTED] bien,  
8           vous êtes chanceuse, vous avez le support de vos  
9           enfants et vous êtes pour eux un support aussi.  
10          Alors c'est là qu'on voit l'entraide. Alors merci  
11          beaucoup. Meegwetch, bonne chance.

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13          Merci.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15          On va ajourner à demain matin neuf heures (09 h  
16          00)?

17 **LA GREFFIÈRE :**

18          Non, on a un autre témoin.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20          Non, on a un autre dossier. Ah oui, c'est vrai.  
21          On va suspendre cinq minutes (5 min) le tout. Parce  
22          qu'il est déjà midi (12 h 00), hein.

23 **LA GREFFIÈRE :**

24          Oui. La Commission suspend pour cinq minutes  
25          (5 min).

1 SUSPENSION

2 -----

3 REPRISE

4 **LA GREFFIÈRE :**

5 La Commission reprend.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, bonjour. Me Arpin, vous allez nous  
8 présenter vos prochains témoins?

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Oui, Monsieur le Commissaire.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 On est dans le dossier HC-23.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 HC-23.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Qui est à huis clos.

17 **Me SUZANNE ARPIN :**

18 Qui est à huis clos. Alors c'est madame [REDACTED]  
19 [REDACTED] qui veut partager avec la Commission une  
20 situation qu'elle vit en lien avec des services  
21 qu'elle reçoit du directeur de la protection de la  
22 jeunesse de Lanaudière. Elle souhaite vous faire  
23 part de ses impressions, de ses perceptions et des  
24 pistes de solutions auxquelles elle a réfléchi.  
25 Madame fera une affirmation solennelle et témoignera

1 en français. Elle est accompagnée de monsieur  
2 [REDACTED] [REDACTED] qui est son conjoint. Je vous  
3 demande d'autoriser sa présence, s'il vous plaît.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui, effectivement, c'est toujours important que  
6 les gens aient un support, qu'une personne les  
7 supporte, avec leur consentement, évidemment. Même  
8 quand ça concerne la protection de la jeunesse.  
9 Alors, bienvenue. Je vais demander à Madame la  
10 Greffière de procéder à votre assermentation. Je  
11 comprends que monsieur [REDACTED] ne témoigne pas?  
12 Seulement en support?

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Non, monsieur [REDACTED] ne témoigne pas...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 O.K.

17 **Me SUZANNE ARPIN :**

18 ... et je voulais juste indiquer aussi que madame  
19 Christine Desrochers du mieux-être accompagne.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Bien, oui. Madame Desrochers que vous avez  
22 rencontrée sans doute.

23 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Qui travail avec nous...

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3           Elle est bien fine.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5           ... qui s'occupe de s'assurer que tout aille bien,

6           que les gens soient à l'aise.

7 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

8           O.K.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10          Si vous avez des besoins, là, vous le dites à

11          madame Desrochers, elle va s'occuper de vous.

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13          O.K.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15          O.K.

16 -----

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED] [REDACTED]  
2 témoin citoyen  
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Alors, Madame [REDACTED] j'aimerais que vous... pour  
7 le Commissaire, j'aimerais que vous lui disiez de  
8 quelle communauté vous venez, de quelle nation et où  
9 vous habitez présentement.

10 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

11 Moi, je suis originaire de... ma mère, elle vient  
12 [REDACTED] puis mon père vient de [REDACTED].  
13 Ça fait que c'est un *mix*, là.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Atikamekw, Innu?

16 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Ça va.

20 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

21 Et présentement, vous habitez à quel endroit?

22 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

23 J'habite à [REDACTED] depuis un an et demi (1 ½), deux  
24 (2) ans quasiment.  
25

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Alors on va remonter un petit peu dans le temps.

3 Qu'est-ce qui s'est passé pour que vous... pour que

4 vous ayez des contacts avec la DPJ, qu'est-ce qui

5 est arrivé dans votre vie comme maman?

6 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

7 En fait, ça faisait un certain temps que je

8 cherchais de l'aide pour trouver un soutien moral,

9 je crois. Puis bon, bien, à un moment donné, j'en

10 avais assez, puis je suis allée chercher de l'aide à

11 la DPJ.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Puis c'est quel genre de problème que vous aviez à

14 ce moment-là?

15 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

16 De consommation.

17 **Me SUZANNE ARPIN :**

18 Avec votre conjoint de l'époque?

19 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

20 Oui.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Puis vous aviez combien d'enfants?

23 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

24 Quatre (4).

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1           Quatre (4) enfants. Et qu'est-ce qui s'est passé?  
2           Vous allez cogner « toc, toc » sur la porte de la  
3           DPJ : « S'il vous plaît, aidez-moi »? Qu'est-ce qui  
4           se passe?

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6           Non. C'est dans le fond, je suis allée dire la  
7           situation qu'on vivait à tous les jours. Pourquoi  
8           je ne suis pas capable...

9 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

10          Laisse-toi aller, on est ici pour ça.

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12          (Inaudible).

13 **M.** [REDACTED] [REDACTED] :

14          Pourquoi?

15 **Me SUZANNE ARPIN** :

16          Aimez-vous mieux que je vous pose des questions,

17          Madame [REDACTED]

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19          Oui, vas-y.

20 **Me SUZANNE ARPIN** :

21          Oui, ça va aller mieux je pense. Vos enfants sont  
22          placés en deux mille treize (2013).

23 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

24          Oui.

25

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Bon, là, vous dites, il y avait un problème de...  
3 un problème de consommation...

4 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Oui, il y avait un problème de violence verbale,  
6 puis c'était tout le temps de l'*obstination*, puis on  
7 n'avait plus de vie. Dans le fond, je menais une  
8 double vie, puis je cherchais de l'aide dans toutes  
9 les portes. Avant que j'aie à la DPJ, je suis  
10 allée au CLSC pour avoir des répits avec mes  
11 enfants, mes deux (2) plus jeunes dans les filles.  
12 Ça a marché du coup, puis après ça j'ai eu... bien,  
13 t'sais, j'ai ouvert des portes. Elle m'a offert une  
14 place à la garderie, puis elle me donnait un après-  
15 midi par semaine de répit, puis j'avais déjà ma  
16 fille, ma plus vieille qui allait à l'école. Ça  
17 allait bien, ça continuait à aller bien. Mais je  
18 continuais à consommer pareil. Ça fait que ça  
19 n'allait pas bien pareil.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Donc vous aviez besoin à un moment donné, là,  
22 d'arrêter pour vous.

23 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Oui.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1           Puis vous êtes allée chercher de l'aide.

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3           Oui.

4 **Me SUZANNE ARPIN** :

5           Puis qu'est-ce qu'ils vous ont proposé à ce moment-  
6           là, le Centre jeunesse?

7 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

8           La DPJ?

9 **Me SUZANNE ARPIN** :

10          Oui.

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12          C'est à cause que moi, je voulais soit que je  
13          restais à la maison ou bien monsieur partait de la  
14          maison. Mais ça n'a pas marché comme je voulais, ça  
15          fait que j'ai dit : « Je vais partir ». Puis lui,  
16          il n'admettait pas qu'il était un consommateur, en  
17          fait. Il a juste nié qui qu'il était, là. Ça fait  
18          que j'ai passé pour la folle encore, puis on est  
19          rendus là.

20 **Me SUZANNE ARPIN** :

21          Puis à partir du moment où vous quittez la maison,  
22          le père des enfants puis vos enfants habitaient à  
23          quel endroit?

24 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

25          Au [REDACTED].

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Ça c'est dans quelle communauté?

3 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

4 C'est à [REDACTED]

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 O.K. Puis si je comprends bien, là, de la  
7 préparation qu'on a fait tantôt, là, monsieur à un  
8 moment donné, il décide lui qu'il déménage?

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Oui, trois (3) mois après qu'on se soit séparés, il  
11 est parti avec les enfants puis tout le bagage qui  
12 vient avec. Il est déménagé à [REDACTED] puis ça n'a  
13 pas pris de temps que... le changement d'adresse  
14 avec la DPJ, ça n'a pas pris de temps. Puis moi,  
15 dans le fond, qu'est-ce qu'il devait en venir dans  
16 le fond, c'est ce qu'on s'*avait* entendus, vu que  
17 moi, j'avais dit tout ce qui se passait à la maison,  
18 je devais être encadrée genre entre quatre (4) murs  
19 à la DPJ pour voir comment ça allait se passer moi  
20 avec les enfants. Parce que moi, je voulais rester  
21 à la maison, mais il ne voulait rien savoir. Ça  
22 fait qu'il fallait que je sois supervisée par la DPJ  
23 entre les quatre (4) murs du gouvernement, là.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Est-ce que, à ce moment-là, vous allez en thérapie?

1 Est-ce que vous faites une démarche à ce moment-là?

2 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Non, j'ai arrêté de consommer. Bien, t'sais, je ne  
4 peux pas dire que j'étais un ange pareil, là. J'en  
5 consommais bien moins. Sauf que je me suis... J'ai  
6 fait un transfert de dépendance, j'ai tombé dans  
7 l'alcool, puis oui, je creusais mon trou  
8 tranquillement, là.

9 **Me SUZANNE ARPIN** :

10 Et vous habitiez à quel endroit à ce moment-là?

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Bien, j'étais retournée chez ma mère.

13 **Me SUZANNE ARPIN** :

14 À quel endroit?

15 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

16 [REDACTED].

17 **Me SUZANNE ARPIN** :

18 Non, mais à quelle ville?

19 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

20 À [REDACTED].

21 **Me SUZANNE ARPIN** :

22 À [REDACTED]. Est-ce que, à un moment donné dans  
23 votre... Après, qu'ils soient avec le père, est-ce  
24 que vous avez pu ravoir les enfants avec vous?

25 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1 Non. Non, parce que lui, il disait tout le temps  
2 ce que... Quand j'étais là, il avertissait tout de  
3 suite la DPJ, puis là, moi, j'étais prise pour une  
4 folle. Puis quand j'ai essayé de rentrer en contact  
5 avec les intervenantes, elles me disaient que je  
6 n'avais pas le droit d'être avec la même  
7 intervenante que monsieur.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Et vous, dans la communauté où vous étiez, est-ce  
10 que vous en receviez des services...

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 ... par le directeur de la protection de la  
15 jeunesse?

16 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17 J'allais pour la toxicomanie, puis il y en avait  
18 une aussi qui essayait de ramener mon dossier ici,  
19 mais ça n'avait pas... ça ne marchait pas à mon  
20 affaire. Puis aussitôt que ça ne marchait pas à mon  
21 affaire, bien, je lâchais prise tout de suite, là.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Quelles démarches vous avez faites pour reprendre  
24 vos enfants avec vous?

25 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1            Ensuite, en fait, j'ai pris... je suis allée en  
2            cure de désintoxication. Après ça, je suis allée en  
3            thérapie, puis après ça, je suis allée... Parce que  
4            j'avais jusqu'au treize (13) novembre pour prouver  
5            que je suis capable de reprendre mes enfants, parce  
6            que t'sais, lui, il n'avait pas abandonné. Il avait  
7            laissé les enfants en famille d'accueil, puis ils  
8            tombaient en majorité. Il fallait que je fasse de  
9            quoi absolument parce que je ne voulais pas les  
10           perdre, j'étais en train de m'éteindre à petit feu,  
11           en fait.

12    **Me SUZANNE ARPIN :**

13           Ça fait que vous avez fait toutes ces démarches-  
14           là : une thérapie, une désintoxication. Vous êtes  
15           allée où en centre de *détox*?

16    **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17           À Jonquièrre, à côté de l'hôpital, là.

18    **Me SUZANNE ARPIN :**

19           Puis votre thérapie, vous l'avez faite à quel  
20           endroit?

21    **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22           Au Centre [REDACTED].

23    **Me SUZANNE ARPIN :**

24           Puis ça, c'est dans quelle ville?

25    **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1           À [REDACTED]

2   **Me SUZANNE ARPIN :**

3           Et après ça, qu'est-ce que... est-ce que vous avez  
4           pu vous asseoir avec l'intervenante sociale, puis  
5           dire : « Bon, c'est quoi le plan, là? Qu'est-ce  
6           qu'on fait pour que je puisse reprendre mes enfants  
7           avec moi? » Avez-vous...

8   **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

9           Après ma thérapie?

10   **Me SUZANNE ARPIN :**

11           Oui.

12   **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

13           Bien, c'est sûr qu'ils m'ont conseillé fortement de  
14           ne pas retourner... Je ne pouvais pas aller rester  
15           chez (inaudible) parce qu'ils disaient que je ne  
16           pouvais pas accueillir mes enfants là étant donné  
17           que je n'avais pas de chambre pour mes enfants, puis  
18           qu'il y avait plein d'ostie de raisons, là. Puis  
19           moi, je n'avais pas mon chez nous là-bas. Elle m'a  
20           fortement conseillé d'aller au Centre [REDACTED]  
21           pour accueillir mes enfants là-bas puis commencer à  
22           avoir des contacts supervisés avec la DPJ. Puis  
23           c'est comme ça que ça s'est passé.

24   **Me SUZANNE ARPIN :**

25           Puis quand vous avez commencé à aller à La

1 [REDACTED] est-ce que ça a bien été? Vous habitiez à

2 [REDACTED]

3 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Oui, je restais à [REDACTED].

5 **Me SUZANNE ARPIN** :

6 Puis les contacts, comment ça s'est fait? Est-ce  
7 que ça a été...

8 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Ça s'est fait deux (2) fois semaine ou bien... La  
10 première semaine, c'était juste une (1) fois après  
11 ça, c'était deux (2) fois par semaine jusqu'à tant  
12 qu'on aille à une cérémonie, t'sais, spirituelle  
13 avec (inaudible). J'ai perdu ma place au [REDACTED]  
14 [REDACTED].

15 **Me SUZANNE ARPIN** :

16 Pourquoi?

17 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Puis là, il fallait que je trouve une autre  
19 solution.

20 **Me SUZANNE ARPIN** :

21 Pourquoi vous avez perdu votre place?

22 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Bien, j'avais été dans un... pas un guide  
24 spirituel, mais t'sais, une cérémonie qu'on appelle.  
25 Je t'avais dit tantôt, c'était avec des objets, là.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Oui, des objets qui appartiennent à des défunts.

3 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Oui, des objets sacrés, là. Puis je n'avais pas  
5 avisé l'intervenante sur place pour dire que je  
6 n'allais pas être là, ça fait que j'ai perdu ma  
7 place. Il fallait que je trouve une autre solution,  
8 mais ce n'est pas la DPJ qui m'ont dit qu'ils me  
9 trouvent une autre solution, c'est moi qui cherchais  
10 la solution. C'est les intervenantes, là, quelles  
11 alternatives que je pourrais prendre, genre. C'est  
12 quoi que je pourrais faire pour ne pas retourner  
13 tout de suite, puis abandonner tout de suite.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Puis qu'est-ce que vous avez trouvé d'autres  
16 comme... comme solutions pour...

17 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Je suis allée dans une auberge mixte.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Qu'est-ce que c'est une auberge mixte?

21 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22 C'est filles, garçons.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 O.K. Mixte dans le sens, O.K., filles, garçons.

25 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1           Oui.

2   **Me SUZANNE ARPIN :**

3           Et puis qu'est-ce que vous avez fait dans cet  
4           endroit-là pour reprendre des contacts avec les  
5           enfants?

6   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7           J'ai continué qu'est-ce que... l'horaire qu'ils  
8           m'avaient fixé. J'ai rencontré une (1) fois par  
9           semaine. Après ça, j'ai eu le droit à des sorties  
10          pour aller glisser. Puis je fais des activités avec  
11          mes enfants.

12   **Me SUZANNE ARPIN :**

13          Puis est-ce que le Centre jeunesse, est-ce que  
14          la DPJ vous a offert des ateliers d'habileté  
15          parentale, des choses comme ça?

16   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17          Pas dans cette année-là. Non.

18   **Me SUZANNE ARPIN :**

19          Quand ils vont ont offert ça?

20   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21          Ça, c'est la dernière année qui vient, là.

22   **Me SUZANNE ARPIN :**

23          O.K. Donc c'est récemment?

24   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

25          Oui. Mais pendant que j'avais mon fils en tout

1 cas, il avait juste un (1) an, j'avais fait un  
2 programme Effet papillon, là, pour la stimulation de  
3 zéro (0) à un (1) an, là.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Quand vos enfants ont été confiés en famille  
6 d'accueil, est-ce qu'ils ont... est-ce que vous avez  
7 eu l'opportunité de... est-ce que vous avez pu  
8 demander qu'ils soient confiés à des familles  
9 d'accueil de la communauté?

10 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Tu parles du premier placement ou bien le deuxième?

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Oui, mettons, le premier placement.

14 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Non.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Non, parce qu'ils étaient avec le père.

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19 C'était monsieur qui décidait tout.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 O.K. Puis le deuxième placement, plus tard?

22 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Oui, ils m'ont demandé s'ils pouvaient appeler ma  
24 famille, sauf qu'ils n'ont pas fait les appels, mais  
25 ça ne me dérange pas pareil, là.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Ça ne vous dérangeait pas qu'ils soient dans la  
3 communauté ou hors la communauté?

4 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

5 Oui.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Puis vos enfants, est-ce qu'ils parlent soit l'innu  
8 ou l'atikamekw?

9 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

10 Non.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Ni l'une ni l'autre de base, là, à l'origine?

13 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

14 Bien, j'apprends des mots à ma fille, là, sauf pas  
15 plus.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 O.K.

18 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

19 Dans le fond, ils sont éduqués comme des blancs  
20 pareil mes enfants.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Là, vos enfants sont à quel endroit?

23 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

24 Ils sont dans la rue des [REDACTED] avec madame

25 [REDACTED]

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 À [REDACTED]

3 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

4 Oui.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Puis comment ça se passe le... Non, on va y  
7 revenir, je voulais juste revenir sur une chose. À  
8 l'autre auberge, la deuxième fois quand vous êtes  
9 allée à l'auberge mixte, là, est-ce qu'on vous a  
10 demandé de faire des démarches pour vous trouver un  
11 logement?

12 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

13 Non, ils ne m'ont pas aidée de ce côté-là.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Ils ne vous n'ont pas aidée.

16 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

17 J'ai rencontré [REDACTED] c'est là qu'on a commencé  
18 à s'entraider.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 O.K.

21 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

22 Puis on a cherché un loyer, on ne trouvait pas de  
23 quatre et demi (4 ½), on a commencé par un deux et  
24 demi (2 ½), puis c'est là que j'ai commencé à sortir  
25 les enfants la fin de semaine dans un petit deux et

1           demi (2 ½).

2   **Me SUZANNE ARPIN :**

3           Là, ils sont en retour progressif tranquillement?

4   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5           Oui, graduellement.

6   **Me SUZANNE ARPIN :**

7           Puis comment ça va?

8   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

9           Ça va bien. Oui. J'en ai eu un, [REDACTED] il a un  
10          trouble d'attachement, puis d'opposition, puis ses  
11          comportements, elle ne les montre pas fasse à moi,  
12          mais envers eux autres oui, elle le montre. Elle le  
13          montre beaucoup, beaucoup. Puis ça va très bien de  
14          ce côté-là. [REDACTED] elle fait sa routine puis  
15          l'encadrement qu'il lui dit. Mais je trouve que  
16          c'est trop sévère. De là à être obligée à dire  
17          qu'elle aime ça son repas, je trouve ça exagéré.  
18          Quand tu n'aimes pas ça, tu n'es pas obligé de dire  
19          que tu n'aimes pas ça, je ne sais pas.

20   **Me SUZANNE ARPIN :**

21          Et quel support le centre... la DPJ vous donne dans  
22          le cadre de la réintégration avec vos enfants?

23          Comment ils vous aident, qu'est-ce qu'ils vous  
24          disent ou qu'est-ce qui ne vous aide pas?

25   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1 Comment de ce temps-ci, c'est plus l'appartement  
2 qui nous aide.

3 **Me SUZANNE ARPIN :**

4 Mais dans la façon, par exemple, t'sais, comme vous  
5 dites, on n'est pas obligés de dire aux enfants de  
6 leur dire qu'ils aiment le repas s'ils n'aiment pas  
7 ça, est-ce qu'il y a des choses qu'ils vous  
8 demandent de faire avec lesquelles vous n'êtes pas  
9 confortable? O.K. Ce qu'on disait... ce qu'on  
10 parlait tantôt. T'sais, vous disiez comme par  
11 exemple, ils vous demandent d'élever les enfants  
12 d'une façon, puis vous, vous avez une autre idée de  
13 façon. Alors ce qu'on disait tantôt, c'est suivre  
14 le chemin de blancs, des blancs. Est-ce que ça, ça  
15 vous dérange quand on vous dicte des choses puis que  
16 vous vous avez une autre idée de la façon dont  
17 élever (inaudible).

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19 D'une façon oui, puis d'une autre façon, non,  
20 genre.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 O.K. Comment? Expliquez.

23 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Parce que je veux qu'ils aient loin dans la vie,  
25 mes enfants, puis je veux qu'ils aient un

1 encadrement puis tout ça. Non.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 O.K. Puis là vous avez vos enfants avec vous à  
4 quelle... combien de jours par semaine?

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Quatre (4) jours semaine. Je les avais les  
7 mercredis, mais là, on retourne quand le même moule.  
8 Vu que c'était Pâques la semaine passée, je les ai  
9 eus cinq (5) jours d'affilés, puis le mercredi, je  
10 peux les avoir, puis le samedi. Dans le fond, je  
11 fais une fin de semaine pour [REDACTED], une fin de  
12 semaine pour [REDACTED], puis [REDACTED] ils n'ont pas  
13 commencé encore. Mais quand qu'il y en a une que  
14 c'est sa fin de semaine, les deux (2) autres  
15 arrivent le samedi. Puis [REDACTED] elle, je la vois aux  
16 deux (2) semaines.

17 **Me SUZANNE ARPIN :**

18 Donc, puis le but c'est que vous les repreniez  
19 les...

20 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Oui. Oui.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 ... tous les enfants avec vous avant longtemps.

24 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Oui, ça fait longtemps.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Ça fait longtemps, là.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Le plus tôt possible, si je comprends.

5 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Oui.

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Oui, le plus tôt possible. De façon générale, là,  
9 si vous aviez des recommandations à faire au DPJ,  
10 là, dans toute l'expérience que vous avez vécue,  
11 qu'est-ce que ce serait? Qu'est-ce que ce serait  
12 les idées que vous pourriez donner au directeur de  
13 la protection pour qu'il aide plus les parents avec  
14 leurs enfants?

15 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

16 Bien, moi, vu que c'était tout le temps... Au  
17 début, c'était à cause de la consommation, prendre  
18 les choses au sérieux, puis écouter, t'sais,  
19 vraiment les personnes concernées, en fait. Puis je  
20 l'avais écrit tantôt.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Parce que vous, vous sentiez que vous n'aviez pas  
23 été bien écoutée par le directeur de la protection  
24 de la jeunesse, il écoutait juste le papa?

25 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1           Oui.

2   **Me SUZANNE ARPIN :**

3           Et qu'est-ce que... Puis pour améliorer les  
4           relations entre le directeur de la protection de la  
5           jeunesse puis les nations autochtones, est-ce qu'il  
6           y a des choses particulières auxquelles vous pensiez  
7           qui aideraient à ce qu'on puisse travailler ensemble  
8           mieux?

9   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10          Notre culture. Notre culture, le respect des  
11          valeurs. On dirait que j'ai un blocage.

12   **Me SUZANNE ARPIN :**

13          Oui, mais c'est correct. Est-ce qu'il y a autre  
14          chose que vous aimeriez ajouter?

15   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

16          Hum?

17   **Me SUZANNE ARPIN :**

18          Est-ce qu'il y a autre chose que vous aimeriez  
19          ajouter?

20   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21          Tu m'avais dit que tu allais me lire ça juste par  
22          question.

23   **Me SUZANNE ARPIN :**

24          Oui, je vous les ai lues, les questions.

25

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Toutes?

3 **Me SUZANNE ARPIN** :

4 Pas toutes toutes, mais pas mal.

5 **LE COMMISSAIRE** :

6 Alors moi, j'ai le goût de vous demander : est-ce  
7 que vous avez eu de l'aide quand vous êtes allée à  
8 la DPJ? Vous dites, bon, il y a des problèmes de  
9 consommation, est-ce qu'on vous a offert de l'aide  
10 pour essayer de régler?

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Non, pas... il n'y avait pas d'outil de ça.

13 **LE COMMISSAIRE** :

14 T'sais...

15 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

16 Ils ne m'ont pas référé où je pourrais aller, puis  
17 qu'est-ce que je pourrais faire avec ça, puis non.  
18 C'est juste moi qui s'est poussée.

19 **LE COMMISSAIRE** :

20 Est-ce que vous auriez aimé ça qu'on vous offre  
21 de...

22 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Oui, c'est sûr. Comme, genre, admettons, elle  
24 m'aurait référé tout de suite à une thérapie ou bien  
25 en cure de désintoxication. Puis monsieur, qu'il

1           avoue ses torts aussi, là.

2   **LE COMMISSAIRE :**

3           Puis ça, quand vous êtes allée suivre les cures  
4           puis les thérapies, est-ce que... qui vous a orienté  
5           vers ça? Est-ce que vous avez trouvé ça vous-même  
6           ou si on va a aidé? Quelqu'un vous a...

7   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

8           C'est le Centre de santé de [REDACTED] qui m'a  
9           référé.

10   **LE COMMISSAIRE :**

11           O.K.

12   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13           Elle m'a dit : « On va t'envoyer là, après ça ils  
14           vont te dire... Je vais t'évaluer par un médecin »,  
15           puis il va faire un dossier avec ça, puis il va me  
16           référer à une thérapie.

17   **LE COMMISSAIRE :**

18           Le Centre de santé, c'est géré par la communauté à

19           [REDACTED]

20   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21           Oui, il me semble, c'est ça.

22   **LE COMMISSAIRE :**

23           O.K. Vous avez eu un bon service au Centre de  
24           santé?

25   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1           Quand même, oui.

2   **LE COMMISSAIRE :**

3           Oui, O.K.

4   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5           Jusqu'à tant que... Bien, c'est juste moi qu'il  
6           fallait que j'arrête de me piler sur la tête, là.  
7           Parce que j'avais beaucoup de culpabilité, en fait,  
8           d'avoir laissé partir mes enfants comme ça, là.

9   **Me SUZANNE ARPIN :**

10          Puis vous me disiez tout à l'heure que quand le...  
11          votre... le père des enfants est parti à [REDACTED]  
12          avec les enfants, ça a été rapide, le transfert de  
13          dossiers...

14   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15          Oui.

16   **Me SUZANNE ARPIN :**

17          ... pour que [REDACTED] prenne en charge le dossier.  
18          Est-ce qu'une fois que vous êtes retournée à  
19          [REDACTED] est-ce que ça a été rapide aussi...

20   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21          Non.

22   **Me SUZANNE ARPIN :**

23          ... pour que les dossiers de vos enfants soient  
24          transférés?

25   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

1           Ça a pris quatre (4) mois avant qu'ils fassent le  
2           transfert pour que j'aie l'aide adéquate, en fait.  
3           Il y avait eu un conflit d'intérêts puis une  
4           querelle administrative. Eux autres, ils se  
5           battaient pour garder le dossier là-bas, puis moi,  
6           j'étais rendue ici. Puis ils ne voulaient pas  
7           m'envoyer mon dossier pour que j'aie l'aide  
8           adéquate. Je l'ai lu, le livre de la DPJ.

9           **Me SUZANNE ARPIN :**

10          Vous avez lu la loi?

11          **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12          Oui, il y avait des services qu'il fallait qu'ils  
13          fassent. T'sais, après un signalement, puis telle  
14          affaire qu'il faut qu'ils fassent, là. Ils n'ont  
15          rien fait de ça.

16          **Me SUZANNE ARPIN :**

17          Quand...

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          En fait, c'est parti plus vite que c'est revenu?

20          **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

21          Oui.

22          **Me SUZANNE ARPIN :**

23          Et là, le plan avec l'intervenante, là, t'sais,  
24          c'est le retour progressif, on... Pour que les  
25          enfants reviennent, est-ce qu'il y a des ateliers

1           qui vous sont donnés pour vous supporter? Parce que  
2           là, les enfants vont revenir, ça fait longtemps que  
3           vous ne les avez pas eus toute la gang en même  
4           temps, là. Qu'est-ce qui vous est offert comme  
5           support?

6   **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7           Comme support?

8   **Me SUZANNE ARPIN** :

9           Qu'est-ce qu'on vous propose comme des ateliers  
10          ou...

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12          Bien, j'ai une éducatrice spécialisée pour mes deux  
13          (2) plus jeunes pour, dans le fond, les règlements,  
14          puis tout ça, là. J'ai elle qui vient à la maison  
15          quand j'ai plus de difficultés, puis elle me montre  
16          des trucs. Puis il y a les intervenantes qui  
17          viennent juste pour savoir comment ça s'est passé  
18          pendant les dernières semaines. Puis moi, j'ai...  
19          je suis allée... À cause que j'étais au Centre  
20          d'amitié aussi j'avais une intervenante pour les  
21          situations conjugales. Je vois elle pour avoir du  
22          soutien comment... à qui parler, t'sais, en fait.  
23          Puis elle me donne des trucs aussi. Puis toutes des  
24          affaires que j'étais allée *ouvert* la porte toute  
25          seule, là.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2       Ça fait que le support que vous... dont vous aviez  
3       besoin, c'est que vous qui êtes allée le chercher?

4 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

5       Oui.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7       Parce que vous avez décidé que là, les enfants, il  
8       faut qu'ils reviennent.

9 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

10       Oui.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12       Il faut qu'on se prenne en main.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14       Là vous êtes à [REDACTED]

15 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

16       Oui.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18       Vous avez de l'aide du Centre d'amitié?

19 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

20       Oui.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22       Des bons contacts.

23 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

24       Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Il y a des activités auxquelles vous pouvez peut-  
2 être participer, j'imagine? Les enfants aussi.

3 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Oui. Ça, c'était à reparler aussi, hein? Il faut  
5 que je me force à y aller parce qu'il faut  
6 vraiment...

7 **LE COMMISSAIRE** :

8 Oui, il y a probablement des activités pour les  
9 enfants aussi.

10 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE** :

13 Ça peut être utile.

14 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE** :

17 Pour regarder la culture.

18 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Oui. On avait l'horaire de la semaine, bien, le  
20 mois passé, là. Sauf que c'est un programme que je  
21 m'avais inscrit, mais vu que j'ai trente (30) ans,  
22 je ne peux pas y aller. C'est *Mes forces, mes*  
23 *compétences*, puis tout ça. J'avais signé tout pour  
24 faire partie du groupe, mais finalement il s'est  
25 aperçu que j'avais trente (30) ans, ça fait que je

1 ne peux pas participer à ça.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Puis c'était un groupe pour quel âge?

4 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

5 Vingt-neuf (29) ans. Dix-huit (18) à vingt-neuf  
6 (29).

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 O.K.

9 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

10 J'étais bien motivée à y aller, mais du jour au  
11 lendemain, elle me rappelle : « Tu ne peux pas  
12 participer, tu as trente (30) ans ». Moi, je ne  
13 savais pas.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors, c'est classé sec comme ça, vingt-neuf (29),  
16 trente (30)?

17 **Mme [REDACTED] [REDACTED] :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Ah bon.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Si vous aviez... Pour terminer, si vous aviez des  
23 conseils à donner à des jeunes parents avec des  
24 enfants, là, puis qui vont faire face à, par  
25 exemple, à la DPJ, qu'est-ce que vous leur diriez à

1           ces parents-là pour bien travailler avec la DPJ ou  
2           que pour que la DPJ travaille mieux avec eux?

3 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

4           Qu'est-ce que tu dirais bébé? Je ne sais pas moi,  
5           j'ai fait l'erreur de dire la vérité une fois, bien,  
6           avec eux autres, puis ils m'ont tout enlevé, coupé  
7           l'herbe en dessous du pied tout de suite.

8 **Me SUZANNE ARPIN** :

9           Parce que la notion de transparence est importante  
10          pour vous?

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12          Oui.

13 **Me SUZANNE ARPIN** :

14          Ça fait que vous avez été transparente, puis dans  
15          ce que vous nous dites, c'est que vous avez comme  
16          été punie d'avoir été transparente?

17 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

18          Oui.

19 **Me SUZANNE ARPIN** :

20          Est-ce que vous avez autre chose à rajouter?

21 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

22          Non, tu m'as fait brailler tout de suite en  
23          partant.

24 **Me SUZANNE ARPIN** :

25          Je suis désolée.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2       Ça va?

3 **Me SUZANNE ARPIN :**

4       Oui, ça va aller.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6       Avez-vous d'autres questions?

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8       Je n'ai pas d'autres questions.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10       Certain que vous avez fait le tour de toutes les  
11       questions que vous aviez?

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13       Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15       Oui. Me Boucher, avez-vous des questions?

16 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

17       Moi je n'avais pas d'autres questions, Monsieur le  
18       Commissaire.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20       Bon. Alors écoutez, je vais vous remercier d'avoir  
21       accepté de venir nous transmettre ce que vous avez  
22       vécu. Puis je sens de vos propos que la situation  
23       devrait se régler bientôt. On vous souhaite que ça  
24       aille bien. Je pense que vous avez une bonne idée  
25       de la façon de faire pour que ça aille bien, hein?

1 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE** :

4 Vous avez de l'aide, là, vous avez votre conjoint

5 [REDACTED] avec vous qui peut vous aider.

6 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Oui.

8 **LE COMMISSAIRE** :

9 Bon, alors, c'est important, je vais vous le

10 souhaiter. Vous avez le droit d'être heureuse, vos

11 enfants aussi.

12 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE** :

15 De revenir, avoir votre lien familial. On retient

16 ce que vous avez moins aimé, vous auriez aimé avoir

17 de l'aide, ça, on le comprend. Puis d'être orientée

18 pour être capable de récupérer après les difficultés

19 que vous aviez vécues avec votre couple, votre

20 premier couple, si on veut. Je comprends que les

21 enfants, c'est tous avec le même père, le premier

22 conjoint?

23 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE** :

1 Bon. Alors, on va vous souhaiter que ça aille  
2 bien, puis que si jamais vous sentez qu'il y a des  
3 difficultés, bien, d'aller chercher de l'aide. Vous  
4 avez peut-être une meilleure idée pour aller frapper  
5 pour...

6 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Oui.

8 **LE COMMISSAIRE** :

9 Mais on va souhaiter que ça aille bien, vous, vos  
10 enfants, votre conjoint.

11 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

12 C'est bon.

13 **LE COMMISSAIRE** :

14 Merci d'être venue partager avec nous ces  
15 difficultés que vous avez eues.

16 **Mme** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE** :

19 Alors sur ce, on va vous souhaiter un bon voyage de  
20 retour. Est-ce que vous avez des documents à  
21 produire? Non? Rien? Ça fait qu'on va suspendre  
22 jusqu'à demain matin?

23 **LA GREFFIÈRE** :

24 Oui, ajournement des audiences pour le onze (11)  
25 avril.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Neuf heures (09 h 00) demain.

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 Neuf heures (09 h 00) demain.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bon, très bien. Alors, voilà, bonne journée.

7 Bonne fin de journée à tout le monde.

8 FIN DE LA TRANSCRIPTION

9 -----

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

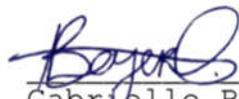
24

25

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15

Je, soussignée, **Gabrielle Boyer**, sténographe  
officielles, certifie que les pages qui précèdent  
sont et contiennent la transcription exacte et  
fidèle des notes recueillies au moyen de  
l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon  
contrôle et au meilleur de la qualité dudit  
enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et j'ai signé :

  
\_\_\_\_\_  
Gabrielle Boyer, s.o.